

L'éducation sexuelle informelle en maison de quartier et par les TSHM. Pratiques et enjeux.

Travail de bachelor effectué dans le cadre de la formation à la Haute École de
Travail Social de Genève

Blum Juliette Alice FPT22 éducation

Sous la direction de Agnès FÖLDHAZI

Genève, Janvier 2025

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur autrice.

Résumé

Ce travail de recherche questionne la présence de l'éducation sexuelle informelle dans la pratique de terrain des animateur·ice·x·s et des TSHM. Ma question de recherche est la suivante : Quelle place pour l'éducation sexuelle informelle dans la pratique des animateur·ice·x·s en maison de quartier et les TSHM travaillant auprès de jeunes.

Mon travail met en lumière les outils disponibles et les moyens d'actions existant des professionnel·le·x·s. Il aborde également les thématiques prédominantes sur le terrain et les formations accessibles pour les professionnel·le·x·s. Pour aborder mon sujet, j'ai basé ma recherche sur de la documentation ainsi que sur trois entretiens (dont deux collectifs) de 10 professionnel·le·x·s dont une animatrice ayant effectué une formation spécifique en santé sexuelle. Les principaux résultats de ma recherche montrent que les travailleur·euse·x·s sociale dispensent de manière récurrente différentes formes d'éducation sexuelle, que certain·e·s d'entre elleux ont mis en place des actions spécifiques en lien avec l'éducation sexuelle mais qu'ils ne se sentent, souvent, pas suffisamment outillé·e·x·s pour répondre correctement à la demande et qu'ils serraient intéressé·e·x·s et trouveraient pertinent de suivre des formations continues dans ce domaine. Ce travail met également en lumière différents champs de tension et enjeux entourant la question de l'éducation sexuelle informelle, aussi bien au niveau institutionnel que sur le terrain.

Remerciements

Je remercie les professionnel·le·x·s qui ont accepté de donner de leur temps pour participer aux entretiens et qui m'ont fourni la matière pour ma recherche. Je remercie également ma directrice de TB Mme Agnès Földhazi pour ses précieux conseils et le temps qu'elle a mis à ma disposition. Je remercie aussi Alexia Cornide ainsi que Mirko Blum pour m'avoir assisté durant mes entretiens pour la gestion technique et l'observation.

Je remercie pour finir Caroline Blum et Chloé Tankhimovitch pour leur temps lors de la relecture de mon travail de bachelor et leurs retours pertinents.

Table des matières

RÉSUMÉ	1
REMERCIEMENTS	2
TABLE DES MATIÈRES	3
ÉCRITURE	5
INTRODUCTION	5
MOTIVATIONS	5
QUESTION DE RECHERCHE	6
PROBLÉMATIQUE	6
OBJECTIFS	7
PRINCIPALES HYPOTHÈSES	7
CADRE THÉORIQUE & CONTEXTE	8
DÉFINITIONS DES CONCEPTS MOBILISÉS	8
HISTORIQUE ET CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ÉDUCATION SEXUELLE	15
ÉTAT DES SAVOIRS	18
MÉTHODOLOGIE	19
DÉMARCHE QUALITATIVE ET RÉCOLTE DE DONNÉES	19
CRITÈRES & MÉTHODE DE RECRUTEMENT	22
ENJEUX ÉTHIQUES	23
MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE DES DONNÉES	24
PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS	25
PERCEPTIONS DE L'ÉDUCATION SEXUELLE	25
EXISTENCE DE LA THÉMATIQUE DANS L'EXPÉRIENCE DE TERRAIN DES PROFESSIONNEL·LE·X·S	29
Fréquence	29
Approche	33
LES ENJEUX DE L'ÉDUCATION SEXUELLE INFORMELLE	37
LE CADRE PROFESSIONNEL	42
Cahier des charges et travail prescrit	42
Le rôle des institutions (FASe et le Service de la Jeunesse)	45
Formations	47
LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE	51

Rôles et postures	51
Équipe	55
Interventions / moyens d'action / outils	57
Réseau et réorientation	61
LIENS AVEC LE TRAVAIL SOCIAL	64
APPRENTISSAGES & LIMITES	66
POSTURE DE CHERCHEUSE	66
RÉFLEXIONS SUR LE MÉTIER DE TRAVAILLEUR·EUSE·X SOCIALE	66
LES JEUNES	66
QUESTIONS MANQUANTES	67
OUVERTURES	68
PISTES D' ACTIONS	68
THÉMATIQUES À EXPLORER	68
CONCLUSION	69
ANNEXE 1 : GRILLE D'ENTRETIEN	74
ANNEXE 2 : GRILLE D'ANALYSE	76
ANNEXE 3 : BLACK BOX	79

Écriture

Ce travail de recherche tend à être le plus inclusif possible et à mettre en avant un aspect de la lutte contre le sexisme par le biais de l'écriture inclusive, principalement grâce à l'utilisation du point médian. Il est important pour moi d'inclure également dans mes recherches toutes personnes non binaire ou dont je ne connais pas le genre avec certitude. Toutes les fois où le X est utilisé correspondent soit à la présence de personnes non binaires soit à ma décision de ne pas présupposer du genre d'une personne.

Concernant les retranscriptions et les extraits d'entretiens cités dans ce travail, je me suis questionnée sur la nécessité ou non de rester fidèle aux propos des orateur·ice·x·s et il m'a semblé finalement plus pertinent de garder intact leurs prises de parole, notamment car cela permet de mettre en avant certaines thématiques de ce travail. Les extraits d'entretiens ne sont donc pas tous inclusifs du fait des différentes prises de paroles.

Pour les personnes n'étant pas encore familières de l'écriture inclusive, de l'utilisation du point médian, « X » compris, ce texte pourra paraître un peu surchargé. J'espère cependant que, après la première appréhension, après quelques pages d'entraînement, vous ne serez pas pénalisé·e·x·s dans la lecture de ce travail de recherche.

Introduction

Motivations

Il y a plusieurs éléments qui ont motivé mon choix de thématique. Premièrement, mon expérience professionnelle : j'ai travaillé sept ans dans différents lieux avec des adolescent·e·x·s et de jeunes âgé·e·x·s de 13 à 25 ans. Tout au long de mes engagements, la question de la sexualité a été très présente dans les discussions que nous avons, mes collègues et moi-même, avec les jeunes, que ce soit en lien direct avec des questions amenées par les jeunes ou dans le cadre de prévention et de sensibilisation. Lors de discussions avec des collègues, nous avons fait le constat qu'aucun·e d'entre nous n'avait de formation sur le sujet et que nous nous étions toutes retrouvé·e·x·s par moments démunie·x·s, à ne pas savoir comment réagir, que dire ni où orienter. Ce constat m'avait fait réfléchir à cela à l'époque et il a participé à motiver mes choix de formation et mon choix de travail de bachelor. Le deuxième élément qui a motivé mon choix est ma volonté de me former dans le domaine de l'éducation sexuelle par le biais du DAS1 en santé sexuelle. Je trouvais

¹ Diploma of Advanced Studies

pertinent, dans le cadre de ce travail de bachelor de faire un premier pas dans le domaine vers lequel je souhaite m'orienter.

Le troisième élément qui a motivé mon choix est mon parcours personnel. Ces dernières années j'ai fréquenté des milieux culturels alternatifs de différentes villes et pays et une des caractéristiques que j'ai retrouvé dans tous ces milieux est l'espace dédié à l'information et à la prévention. Cela m'a permis de voir quels avantages amènent la prévention et la réduction des risques sur un collectif, notamment dans le domaine de la sexualité et j'ai souhaité transposer cela dans le cadre de l'accompagnement éducatif avec des groupes de jeunes.

Question de recherche

Quelle place pour l'éducation sexuelle informelle dans la pratique des animateur·ice·x·s en maison de quartier et des TSHM travaillant auprès de jeunes ?

Sous-questions :

- Le genre des professionnel·le·x·s a-t-il un impact sur la prise en charge des questions relatives à l'éducation sexuelle ?
- Quel impact peut avoir le fait que cela ne fasse pas partie du cahier des charges des professionnel·le·x·s ?
- Quels outils sont à la disposition des professionnel·le·x·s ?
- Quelles interventions existent déjà sur le terrain des professionnel·le·x·s interrogé·e·x·s ?

Problématique

Ma question de recherche se matérialise dans un contexte bien précis et pour l'aborder de la manière la plus complète possible, il faut prendre en compte certaines thématiques en lien avec cette dernière. Effectivement, la question de la place de l'éducation sexuelle dans la pratique en maison de quartier et auprès des TSHM demande de questionner ce qu'est l'éducation sexuelle et la manière dont elle est présente dans ce cadre, mais pas seulement. Elle demande aussi de questionner les rôles des professionnel·le·x·s et leur cahier des charges, les projets institutionnels, les chartes de l'animation socioculturelle et le prescrit des institutions dans lesquelles les professionnel·le·x·s s'insèrent ainsi que la réalité du terrain, le rôle du genre dans l'approche des jeunes et de professionnel·le·x·s et les enjeux qui entourent les questions en lien avec la sexualité.

Objectifs

Les objectifs de ce travail de recherche visent à questionner la place de l'éducation sexuelle dans l'animation en maison de quartier et auprès des TSHM. Ils visent également à porter un regard critique sur le rôle de travailleur·euse·x·s sociales et d'amener un questionnement sur la formation aussi bien au sein de la Hets que sur les formations continues. L'aboutissement de ce travail permettra d'avoir un aperçu de situations vécues sur le terrain par les professionnel·le·x·s ainsi que de leurs besoins.

Principales hypothèses

Selon la recherche de Charmillot & al. (2021), les jeunes en Suisse romande regrettent que les cours d'éducation sexuelle ne soient pas plus fréquents et moins espacés dans le temps. Dans le cadre de mes différentes expériences professionnelles, beaucoup de jeunes faisaient part de leurs difficultés à savoir auprès de qui trouver des réponses fiables à leur questions concernant la sexualité. Elles se tournaient vers les réseaux sociaux par le biais de comptes d'information sur TikTok et/ou Instagram, vers internet que ce soit via la pornographie ou des sites d'information tel que ciao.ch, auprès des travailleur·euse·x·s sociales ou de leurs pairs. Dans mes différentes expériences professionnelles, nous avons fait le constat, en équipe, que nous n'étions pas formé·e·x·s sur ces questions et qu'il nous manquait de la matière ainsi qu'une "bonne manière" d'aborder le sujet de manière pertinente avec les jeunes.

Pour ce travail de bachelor, je pars donc des hypothèses suivantes :

- Les animateur·ice·x·s semblent manquer de formation et d'outils pour aborder les questions de sexualité avec les jeunes.
- Les jeunes souhaiteraient pouvoir trouver auprès d'eux les ressources qu'ils estiment nécessaires à leur éducation sexuelle.
- Le rôle des travailleur·euse·x·s sociales en maison de quartier et des TSHM en termes d'éducation sexuelle n'est pas assez développé dans le prescrit.

Cadre théorique & contexte

Afin de permettre aux lecteur·ice·x·s de saisir tous les tenants et aboutissants de ma recherche, il est important d'expliciter le cadre théorique et le contexte dans lesquels elle s'inscrit. Pour ce faire je vais aborder un certain nombre de points. Premièrement, je vais définir des concepts qui seront mobilisés tout au long du TB. Certains sont apparus dès le début de ma recherche et d'autres seulement au moment de l'analyse des données récoltées. Je vais ensuite parler de l'historique et du contexte général de l'éducation sexuelle en Suisse et plus particulièrement à Genève. Pour finir je vais faire un état des lieux des savoirs dont j'ai connaissance en lien avec ma question de recherche.

Définitions des concepts mobilisés

Afin de permettre aux lecteur·ice·x·s de bien saisir les différents éléments de ce travail de recherche, il me semblait important de commencer par revenir sur quelques définitions qui permettront à toutes de saisir les nuances des termes qui reviendront souvent dans ce travail. Le choix des différentes définitions s'est basé sur celles qui sont appliquées et utilisées dans le contexte de ma recherche, c'est-à-dire en Suisse romande et plus particulièrement à Genève.

La sexualité : Selon l'OMS (2013), la sexualité désigne les identités de genres, l'orientation sexuelle, le sexe, et également l'érotisme, le plaisir, la reproduction et l'intimité. La sexualité peut être vécue de différentes manières, notamment sous forme de fantasmes, de désirs, de croyances, de pratiques, de relations etc. La sexualité est influencée par différents facteurs tels que des facteurs historiques, religieux, historiques, politiques etc.

Cette définition est très utile pour diverses raisons. Elle souligne que la sexualité est un aspect central de l'être humain, qu'elle n'est pas limitée à certains groupes d'âge, qu'elle est étroitement liée aux genres, qu'elle inclut les différentes orientations sexuelles et qu'elle va bien au-delà de la reproduction. Il en ressort tout aussi clairement que la sexualité ne couvre pas seulement des éléments comportementaux et qu'elle peut varier fortement en fonction d'un grand nombre d'influences. Implicitement, la définition indique que l'éducation sexuelle doit être interprétée beaucoup plus largement que l'éducation en matière de comportement sexuel avec laquelle elle est parfois malheureusement confondue. (Santé Sexuelle Suisse, 2013, p. 17)

La santé sexuelle : L'OMS définit la santé sexuelle comme « un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social dans le domaine de la sexualité. »(Confédération Suisse, Commission fédérale pour la santé sexuelle (CFSS), 2015, p. p.1) Cette définition prend en compte non seulement l'aspect de la santé physique, mais également un aspect lié à une approche positive et respectueuse de la sexualité ainsi que la possibilité de pouvoir avoir une sexualité sans risque de discrimination, sans contrainte et sans violence. Toujours selon l'OMS cité dans "Confédération Suisse, Commission fédérale pour la santé sexuelle" (2015) il est primordial de veiller à respecter et garantir les droits sexuels des êtres humains afin de permettre et de préserver la santé sexuelle de la population.

L'éducation sexuelle selon l'IPPF² :

L'approche de l'éducation sexuelle intégrée fondée sur les droits vise à doter les jeunes des connaissances, compétences, attitudes et valeurs dont ils ont besoin pour déterminer leur sexualité et s'y épanouir – physiquement et affectivement, individuellement et dans le cadre des relations avec les autres. Elle perçoit la « sexualité » de façon holistique et dans le contexte du développement affectif et social. Elle reconnaît que l'information à elle seule ne suffit pas. Les jeunes ont besoin d'avoir l'occasion d'acquérir des compétences essentielles et de développer des attitudes et valeurs positives. (IPPF, 2006, p. 3)

J'ai fait le choix de cette définition car c'est celle en vigueur dans le canton de Genève.

L'éducation sexuelle formelle / informelle : « Par éducation sexuelle formelle, on entend l'éducation sexuelle transmise dans le cadre institutionnel de l'école ou d'autres institutions où se déroule un programme scolaire [...] et par éducation sexuelle informelle, celle transmise en dehors de ces institutions. » (Charmillot & al. 2021, p.19), par exemple au sein de la famille, des loisirs ou par les pair·e·x·s.

Les droits sexuels : La sensibilisation aux droits sexuels est importante pour conserver et acquérir la santé sexuelle de la population. Cela permet également de justifier la pratique de l'éducation sexuelle informelle notamment dans le cadre de l'animation socioculturelle. C'est pourquoi il me semblait important de lister ici les plus pertinents d'entre eux dans mon travail de recherche. Selon l'IPPF(2008),

² International Planned Parenthood ou Fédération internationale pour la planification familiale

Les droits sexuels sont des droits humains. Les droits sexuels constituent un ensemble de droits relatifs à la sexualité qui découlent des droits à la liberté, à l'égalité, au respect de la vie privée, l'autonomie, l'intégrité et la dignité de tout individu. (p.6-7)

Les droits sexuels sont au nombre de dix³ et voici ceux que je retiens particulièrement dans mon travail :

Article 1 : Le droit à l'égalité, à l'égale protection devant la loi et à n'être soumis à aucune discrimination sur la base de son sexe, sa sexualité ou son genre. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits, et doivent bénéficier d'une égale protection devant la loi contre toute discrimination fondée sur leur sexe, leur sexualité ou leur genre.

Article 6 : Le droit à la liberté de penser, d'opinion et d'expression ; et le droit à la liberté d'association. Toute personne a le droit d'exercer sa liberté de pensée, d'opinion et d'expression en matière de sexualité, d'orientation sexuelle, d'identité de genre et de droits sexuels, sans intrusions arbitraires ni limitations fondées sur des croyances culturelles ou l'idéologie politique dominante, ou encore sur des notions discriminatoires d'ordre public, de moralité publique, de santé publique ou de sécurité publique.

Ces articles sont pertinents pour mon TB car les questions de sexisme, d'homophobie et de transphobie m'ont semblées, au regard de mes différentes expériences professionnelles, très présentes dans un contexte de travail avec des jeunes.

Article 5 : Le droit à l'autonomie et à la reconnaissance devant la loi. Toute personne a le droit d'être reconnue devant la loi et à la liberté sexuelle. Cela implique l'opportunité pour chacun d'exercer le contrôle sur ce qui touche à sa sexualité, de décider librement de ce qui touche à sa sexualité, de choisir ses partenaires sexuels, de rechercher à atteindre son plein potentiel et plaisir sexuels, ce dans un contexte non discriminatoire et en tenant pleinement compte des droits d'autrui et des capacités évolutives de l'enfant.

Cet article est pour moi primordial dans le cadre du travail social avec les jeunes car il aborde la question de l'autonomie. Effectivement un des objectifs des animateur·ice·x·s est d'accompagner les jeunes dans leur prise d'autonomie et, à mon sens, notamment de leur autonomie sexuelle.

Article 7 Le droit à la santé et de bénéficier des progrès de la science. Toute personne a le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre, ce qui comprend les déterminants de la santé et l'accès aux

³ Vous pouvez les trouver en intégralité sur le site :

https://www.ippf.org/sites/default/files/ippf_sexual_rights_declaration_french.pdf

soins de santé sexuelle pour la prévention, le diagnostic et le traitement de toute prévention, problèmes ou pathologies sexuels.

Article 8 Le droit à l'éducation et à l'information. Toute personne, sans discrimination aucune, a droit à l'éducation et à l'information nécessaires et utiles pour l'exercice de sa citoyenneté dans les sphères, privées, publiques et politiques.

Article 10 : Responsabilité et réparation. Toute personne a droit à des mesures et recours éducatifs, législatifs, judiciaires et autres, qui sont efficaces, adéquats, accessibles et appropriés afin de veiller et d'exiger que ceux qui ont le devoir de faire respecter les droits sexuels leur rendent des comptes. Ceci implique la capacité à surveiller la mise en œuvre des droits sexuels et l'accès à une réparation pleine et entière par restitution, compensation, réhabilitation, satisfaction, garantie de non-répétition et tout autre moyen. (IPPF, 2008, p. 6-7)

Les articles 7,8 & 10 abordent tous sous un angle différent la question de l'éducation et de l'accès à l'information, ce qui les rend pour moi primordiaux dans la réflexion sur le rôle des professionnel·le·x·s du travail social dans l'éducation sexuelle, notamment lorsque l'on souhaite prendre en compte les potentielles iniquités de l'accès à ces connaissances au sein des familles et auprès de pairs notamment du fait des différents milieux culturels et sociaux.

L'identité de genre : « L'identité de genre est la connaissance profonde qu'a une personne de son propre genre. Cette perception de soi peut différer des caractéristiques biologiques sexuelles et de la perception par la société. » (Santé Sexuelle Suisse, s. d.-b)

L'orientation sexuelle et/ou affective :

On parle d'orientation affective et/ou sexuelle pour décrire l'attirance affective et/ou sexuelle qu'une personne peut éprouver envers d'autres personnes. On distingue les attirances pour des personnes du même sexe/genre (homosexualité), de l'autre sexe/genre (hétérosexualité), de plus d'un sexe/genre (bisexualité) ou indépendamment du sexe/genre (pansexualité). Certaines personnes n'éprouvent pas d'attirances affectives et/ou sexuelles et on parle alors d'aromantisme et/ou d'asexualité. (Santé Sexuelle Suisse, s. d.-a)

L'homophobie et de la transphobie :

Le terme « homophobie » est aujourd'hui largement répandu, que ce soit dans les médias, dans la littérature scientifique ou dans la vie de tous les jours pour décrire les actes de violence, d'intimidation et de discrimination à l'endroit des gays et des lesbiennes (Fassin, 2008 ; Fish, 2006 ; Murray, 2009). Dans le sens commun comme dans les milieux scientifiques, l'homophobie recouvre un spectre qui englobe la haine

et la violence, mais aussi la peur, l'inconfort, le malaise envers l'homosexualité ou en présence d'une personne homosexuelle. (Chamberland & Lebreton, 2012, p. 1)

La transphobie désigne « toute manifestation de rejet et de discrimination à l'égard des personnes transgenres ou des questions trans* en général. »(Ville de Genève, 2024) les mêmes réflexions peuvent s'appliquer à l'utilisation du terme transphobie que pour l'homophobie.

Consentement (sexuel) :

Malgré la place centrale du consentement dans la définition des violences et d'une sexualité saine et épanouissante, le concept est souvent difficile à expliquer, comprendre et réaliser en pratique. Si le consentement est souvent défini en négatif, par ces absences et ses irrégularités, c'est probablement en raison de la difficulté à le définir clairement sans ambiguïté ni contradiction. La définition du Petit Robert en est un exemple parlant. Le consentement est défini comme le nom commun du verbe "consentir" du latin *consentire* qui signifie "accepter qu'une chose se fasse, ne pas l'empêcher". Il comprend plusieurs synonymes tels que : autoriser, permettre, approuver.(Cholodenko, 2023, p. 6)

L'intimité :

L'intimité n'est pas un terme simple à définir. Elle est une notion subjective, qui dépend de chacun·e. Pour Tisseron, elle peut être définie en opposition au domaine public et au domaine privé : l'intimité s'explique donc par « ce qu'on ne partage pas, ou seulement avec quelques intimes ». Cependant, les limites de l'intime ne sont ni explicites ni claires. Selon Durif-Varembont, ces limites évoluent avec le temps et en fonction de la personne.

Avec ses normes et représentations sociales, la société influence en effet la conception de l'intime et pose des repères. De plus, la personnalité et l'histoire de vie de l'individu ont également un impact sur ce que la personne va partager ou garder secret. Il demeure effectivement du ressort de chacun·e de choisir ce qu'il·elle désire partager de son intimité et avec qui il·elle souhaite le faire. Un·e tel·le partagerait, par exemple, avec aisance des considérations au sujet de sa vie sexuelle quand un·e autre fuira une conversation banale sur une éventuelle passion.

Neuburger précise que l'intime est composé de trois domaines. Le premier correspond aux pensées, aux opinions ou aux croyances : c'est le domaine psychique. Viennent ensuite le domaine physique, qui comprend la dimension corporelle et

environnementale, et celui de compétence, soit ce que nous pensons savoir-faire. Cette définition montre que l'intime ne comprend pas uniquement la sexualité, ne se limite pas à un lieu secret, mais englobe différents aspects.(Gloor, 2022)

Le tabou : Le tabou est un terme qui a été beaucoup étudié et de nombreux écrits ont tenté d'en faire une définition consensuelle. Ces citations retracent différentes définitions qui tentent de prendre en compte au plus juste les multiples dimension du tabou et qui soient transposables à l'utilisation que l'on fait du terme dans nos sociétés occidentales.

Le terme tabou est d'origine polynésienne et a été importé en occident par le célèbre navigateur Cook en 1769 (Encyclopaedia Universalis, 2002). Associé à l'origine à un interdit comportemental, la signification du tabou va considérablement s'enrichir au cours du temps grâce aux apports de différentes sciences. En effet, ce concept a fait l'objet d'une abondante littérature principalement en anthropologie (Genep, 1904 ; Reinach, 1906), en sociologie (Durkheim, 1915) et en psychologie (Freud, 1912). Ces travaux ont permis l'identification de plusieurs caractéristiques au tabou dont la principale reste l'interdit culturel. (Amayene Tsala, 2018, p. 98)

Le tabou est une production culturelle, à caractère sacré (religieux) ou magique (profane), qui édicte des interdictions comportementaux et/ou conversationnels, associés chez l'individu à une ambivalence affective, et dont la transgression est susceptible de provoquer des sanctions en raison du caractère contagieux du tabou. (Sabri et al. cité dans (Amayene Tsala, 2018, p. 106))

Les tabous sont des interdictions culturels à caractère sacré et/ou profane et contagieux liés à un comportement (ou une conversation, un animal, une chose) dont la violation provoque automatiquement de graves sanctions à moins que des rites de purifications soient observés dans les cas où c'est possible.(Amayene Tsala, 2018, p. 111)

L'animation socio-culturelle : Selon Moser et al.,(2004), les définitions de l'animation socioculturelle sont multiples et n'ont jamais fait consensus de manière internationale. Selon le Conseil de l'Europe, cité par la Fondation pour l'animation socio-culturelle (2024), l'animation socioculturelle exerce une action sociale dans des pratiques du quotidien en s'adaptant aux conditions sociales, culturelles et économiques des populations visées. Selon la Coordination des Écoles Suisses d'Animation Socioculturelle (CESASC) (1990),

L'animation socioculturelle est une intervention sociale inscrite dans un contexte économique, culturel, social et politique donné. Elle comprend toutes les initiatives qui visent à mobiliser des individus, des groupes, des collectivités en vue de la

réappropriation des divers aspects de leur vie quotidienne liés à l'environnement socioculturel. (Fondation pour l'animation socioculturelle, 2024)

Toujours selon la fondation pour l'animation socio-culturelle (2024) le rôle de l'animateur·ice·x est de favoriser les prises de conscience d'identité collectives, il doit permettre aux différentes communautés de jouer leur rôle en tant que collectivités et en tant que citoyen·ne·x·s et doit s'efforcer de permettre l'expression et l'action des groupes minorisés.

Travail social hors-murs : Le travail social hors mur est un mandat particulier qui demande aux professionnel·le·x·s une grande capacité pour l'aller-vers (c'est-à-dire l'action d'aller à la rencontre de l'autre dans son milieu à lui).

Les travailleuses et travailleurs sociaux mandatés dans le cadre du travail social hors murs ont pour mission d'initier et de stimuler des actions collectives et communautaires dans les quartiers. Ils et elles se déplacent en fonction des zones sensibles et des endroits fréquentés par les jeunes.

Par leur présence informelle dans la rue, auprès des jeunes, les travailleuses et travailleurs sociaux ont pour objectif d'assurer :

Une prévention

Un lien avec les institutions

Un accompagnement éducatif

Un suivi favorisant le dialogue, l'échange et l'intégration. (Ville de Genève, 2023)

Le travail social hors murs s'adapte à l'environnement dans lequel il s'inscrit, il construit, en collaboration avec les jeunes des lieux d'échange et de partage dans les espaces occupés par les jeunes.

La mission du TSHM est de s'insérer dans l'espace local et d'y observer les réalités sociales, pour en témoigner aux partenaires et à l'institution, puis proposer des actions en conséquence.

Ces actions se réalisent principalement avec les jeunes en situation précaire et tissent des liens entre les jeunes, les adultes et les institutions. Elles ont pour objectif de leur permettre de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir utiles, reconnus et soutenus, dans la finalité de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'observation et l'action sont intimement liées et se répondent mutuellement en s'appuyant sur un travail d'évaluation constant.(FASe réseau cohésion, 2016, p. 4)

Les définitions suivantes sont en lien direct avec certaines thématiques apparues dans les entretiens avec les professionnel·le·x·s

La racisation et la racialisation :

La racisation est définie d'un point de vue sociologique dès les années 2000 comme le processus qui tend à assimiler une personne ou un groupe d'individus à une catégorie humaine, une race pour ainsi dire et ce sur la base de caractéristiques spécifiques et de critères subjectifs. C'est le cas lorsqu'on se réfère à un groupe de jeunes français comme étant noirs ou africains, ou lorsqu'on assigne des Français nés en France d'origine maghrébine à la case "arabe, rebeu" etc. sans prise en compte d'autres caractéristiques qui pourraient les qualifier dans leur complexité individuelle. (El Idrissi, 2023, p. 44)

Fanon décrit la racialisation comme un processus politique producteur de hiérarchie raciales. La racialisation est donc la manifestation de rapports de pouvoir raciaux entre groupes humains située dans un contexte, une époque où ce rapport de pouvoir permettait de légitimer l'exploitation de plusieurs groupes humains. (El Idrissi, 2023, p. 45)

Travail prescrit / travail réel :

Cette définition est apparue importante durant l'analyse des entretiens du fait du constat des professionnel·le·x·s qu'il existe une grande différence de perception de leurs rôles en tant que travailleur·euse·x·s sociales

Il y a d'un côté le travail prescrit, c'est-à-dire ce qui est attendu du travailleur et formalisé dans des procédures, des directives, des marches à suivre, des codes, des programmes, etc. Et par ailleurs le travail réel, à savoir ce que l'opérateur produit et a le sentiment de produire effectivement, tantôt en deçà, tantôt au-delà des règles et des attentes formelles. (Maulini, 2010, p. 23)

Historique et contexte général de l'éducation sexuelle

Cette partie a été rédigée avec deux autres groupes de ma communauté de travail de bachelor, ayant des thématiques similaires à la mienne. « Santésexu-all : exploration des besoins des jeunes autour de l'éducation à la santé sexuelle en foyer » de Vanessa Figueiredo Pinheiro et Emma Cudde & « L'éducation sexuelle informelle dans les familles » d'Anaïs Penna. Nous avons décidé, sous les conseils de Mme Agnès Földhazi, de rédiger cette partie en commun afin de matérialiser le fruit de notre collaboration tout au long de nos travaux de recherche⁴.

⁴ Voir chapitre méthodologie

Pour mieux comprendre où se situe la Suisse en termes de santé sexuelle et d'éducation sexuelle, il paraissait important d'avoir un aperçu de l'évolution de ces dernières depuis la reconnaissance officielle de l'éducation sexuelle. Selon Charmillot et al. (2021), l'éducation sexuelle est reconnue dès la fin du XIXe siècle comme une mesure importante pour lutter contre les maladies sexuellement transmissibles. A cette époque, elle est principalement basée sur une éthique morale et religieuse forte visant à promouvoir la pratique sexuelle uniquement dans le mariage et à prévenir des maladies transmissibles sexuellement.

Après la première Guerre Mondiale, des courants commencent à se dessiner qui visent à permettre aux élèves de contrôler leurs corps, notamment leurs pulsions sexuelles tout en adoptant une morale patriarcale (l'homme fort se doit de protéger sa femme plus faible). C'est à cette époque que l'éducation sexuelle formelle va être adoptée dans les écoles suisses. Les parents continuent à jouer un rôle primordial dans l'éducation, notamment sexuelle des enfants et ont la possibilité de les retirer du cours dispensé par l'école. Actuellement encore, l'accès à l'éducation sexuelle au sein des famille n'est pas égale pour tous les enfants et les jeunes.

Dans les années 1960, les approches vont évoluer, notamment après la publication de revues scientifiques en psychologie et en sexologie et des mouvements d'émancipation des femmes suite à mai 1968. C'est également à cette période que se développent les premiers médias pour et par la jeunesse qui pour certains abordent des thématiques liées à la sexualité. En Suisse, ces changements de société sont accompagnés de changements institutionnels sur l'éducation sexuelle. Le canton de Genève est précurseur et débute en 1965 l'éducation sexuelle avec le Service Santé jeunesse du Département de l'Instruction Publique.

A la fin des années 70, une formation est créée pour les éducatuer·ice·x·s qui se rendent dans les écoles. La professionnalisation grandissante de l'éducation sexuelle permet de transmettre des valeurs qui mettent en avant le plaisir sexuel, l'autodétermination, la contraception, le droit à l'interruption de grossesse. C'est une éducation sexuelle militante et féministe qui voit le jour bien qu'à cette époque, l'approche reste globalement hétéronormée. Dans le courant des années 1980, l'éducation sexuelle va intégrer les questions de violences sexuelles à la suite de mouvements féministes, principalement aux Etats-Unis, qui dénoncent les discriminations et les violences sexuelles.

C'est avec l'épidémie du sida que l'éducation sexuelle va être reconnue comme une mesure indispensable pour lutter contre la propagation du virus.

En 2001, l'Office fédéral de la santé publique se rend compte que dans plusieurs cantons en Suisse, l'éducation sexuelle n'existe pas dans les programmes scolaires ou alors très peu. En revanche, la prévention contre le sida est bien présente.

A la suite de la ratification par la Suisse de la convention relative aux droits de l'enfant, deux publications vont marquer l'évolution de l'éducation sexuelle : la *Déclaration des droits sexuels de l'IPPF* en 2008 et les *Standards pour l'éducation sexuelle en Europe de l'OMS Europe* en 2010. On parle alors d'une éducation sexuelle positive, basée sur les droits humains.

Dès les années 2000 jusqu'à aujourd'hui, plusieurs indicateurs montrent que l'approche holistique s'institutionnalise. Elle est accompagnée de son lot d'oppositions notamment en 2013 par le biais d'une initiative fédérale contre l'éducation sexuelle à l'école, initiative qui sera finalement rejetée en 2015 avant la soumission au vote populaire. Citons encore le collectif Parents qui en février 2024 a publié une pétition « contre les enseignements anti-scientifiques sur la sexualité à l'école publique ».

En 2014 Santé Sexuelle Suisse publie le cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse romande. En 2018, à la suite de motions parlementaires, un rapport de la commission fédérale pour la santé sexuelle (le rapport Regazzi) est publié et valide la pertinence de l'approche holistique tout en « énonçant une série de recommandations visant à mieux ancrer l'éducation sexuelle holistique dans les écoles en Suisse. » (Kessler & al. dans Charmillot & al., 2021, p.32) Parmi ces recommandations on trouve :

- « Transmettre des valeurs fondamentales et des contenus en lien avec l'éducation sexuelle holistique
- Former les enseignants
- Développer du matériel pédagogique »

Ces trois recommandations démontrent une volonté du Conseil fédéral de promouvoir l'éducation sexuelle holistique dans toute la Suisse par le biais de la formation des professionnel·le·x·s et le développement d'outils pédagogiques.

Selon Kessler & al. cité dans (Charmillot et al., 2021) en Suisse, le droit à une éducation sexuelle est reconnu, mais il n'existe pas de politique nationale au sujet de l'éducation de manière générale et en matière d'éducation sexuelle en particulier. Ce qui fait qu'il existe plusieurs formes d'éducation sexuelle formelle en Suisse, qui n'ont pas toutes une approche holistique basée sur le droit. Selon Pernet (2022) dans le contexte qui nous concerne, à Genève, le département de l'instruction emploie des enseignant·e·x·s rattaché au service santé de l'enfance et de la jeunesse, qui voltigent d'une école à une autre pour faire des interventions dans le cadre scolaire inscrites dans une approche holistique basée sur les droits humains. Les interventions avaient lieu jusqu'à récemment tous les deux ans de la 4^{ème} primaire à la deuxième année du secondaire II. Une réforme visant à augmenter le nombre d'heure d'éducation sexuelle été progressivement mise en place à partir de 2022 pour arriver,

à terme, à une augmentation des cours pour qu'ils aient lieu chaque année de la 3^{ème} primaire à la troisième année du secondaire II.

État des savoirs

En me plongeant dans la recherche théorique au début de mon travail de bachelor, je me suis rendue compte qu'il y avait peu d'ouvrages scientifiques, sur ma question de recherche, qui soient en français. Ne parlant pas suffisamment l'anglais pour lire des articles scientifiques, je me suis retrouvée coincée dans mes recherches. Heureusement, j'ai fini par trouver quelques articles et travaux de recherche, notamment un travail de master publié en 2024 qui m'ont permis d'étayer ma recherche. Le fait que j'ai peiné à trouver des éléments scientifiques qui soient en lien direct avec ma recherche peut montrer deux choses. La première est que le sujet de la sexualité dans le cadre d'accueils libres est un sujet peu abordé dans le monde francophone et principalement en Suisse romande. La deuxième est que la thématique est tellement sujette à controverses que peu de personnes souhaitent l'aborder de manière directe. Cependant, comme vous avez pu le voir plus haut, l'éducation sexuelle en Suisse s'inscrit tout de même dans un contexte et un cadre spécifique. Dans son travail de Master, Fivel-Demoret fait le même constat :

On trouve actuellement des dizaines de revues de recherche sur la sexualité dans le contexte d'autres disciplines telles que la médecine ou la psychologie, mais les professionnel·le·s du travail social ne disposent actuellement d'aucun journal sur la sexualité rassemblant des articles sélectionnés spécifiquement pour leur pertinence pour ce métier. Les études sur la sexualité des publics du travail social tendent à utiliser un panel de professionnel·le·s élargi au-delà de la stricte sphère du travail social. L'échantillon est le plus souvent composé de plusieurs types d'acteurs du tissu socio-sanitaire, et non de uniquement de travailleuses sociales. Sont inclus des psychologues, infirmiers·ères, médecins, enseignant.e.s, spécialistes en santé sexuelle, et même parfois des représentant·s des forces de l'ordre. (Fivel-Demoret, 2024, p. 17-18)

Concernant la place qui est faite à la sexualité dans la formation du bachelor en travail social à Genève, il est important de prendre en compte qu'aucun cours obligatoire n'est dédié à cette thématique. Il existe, entre le Valais, Lausanne et Fribourg, 4 modules libres ou d'approfondissement en lien avec la sexualité et aucun à la HETS-GE. Comme le soulève Fivel-Demoret (2024) dans son travail de master, il n'est fait aucune mention de la sexualité dans le plan d'étude cadre de 2020(PEC 20) de la Hets. Ce qui fait que beaucoup de professionnel·le·x·s sortiront de l'école en n'ayant jamais abordé la question de la sexualité

dans le travail social. Cette situation pourrait amener les professionnel·le·x·s à baser leurs interventions sur leurs propres perceptions de la sexualité au risque de perpétuer des discriminations notamment par une approche hétéronormée de la sexualité.

Quant au domaine de l'animation socioculturelle en particulier, il est important de souligner que dans la charte cantonale de l'animation socioculturelle ratifiée en septembre 1993, le premier axe prioritaire édicté est l'action éducative. Dans ce chapitre, il est expliqué qu'un des objectifs est de « développer les capacités de jugement, de raisonnement, l'expérimentation, l'apprentissage des savoir-faire et de la débrouillardise : donner aux jeunes la possibilité de se prendre en charge. » (FASe, 1993, p. 5)

Cet aspect éducatif permet de mettre en lien les objectifs de l'animation socioculturelle avec les droits sexuels énoncés plus hauts. Il met en lumière que dès la professionnalisation de l'animation à Genève, les signataires ont souhaité promouvoir l'éducation au sein des maisons de quartier, et bien que non spécifiée, l'éducation sexuelle en fait partie.

Concernant plus spécifiquement encore l'éducation sexuelle dans le travail social et dans l'animation socioculturelle, la plupart des travaux de recherche ciblent le domaine du handicap et les institutions d'accueil tel que les foyers ou les EMS. Ces recherches mettent en lumière la récurrence du sujet dans le quotidien des professionnel·le·x·s et le fréquent malaise qu'il provoque. Selon Moulin(2007), la sexualité est vécue avant tout comme un problème dans l'institution car elle provoque une déstabilisation de la « routine » des professionnel·le·x·s, problème qu'il faudrait à tout prix réguler.

Ce dernier point est intéressant car il montre que bien souvent tout ce qui a trait à la sexualité est perçu, dans le travail social, comme quelque chose de négatif ou de problématique qu'il faut à tout prix régler et non pas comme un sujet éducatif qu'il est important d'aborder et de promouvoir également dans ses aspects positifs.

Méthodologie

Démarche qualitative et récolte de données

Pour ce travail de recherche j'ai souhaité, sur les conseils de ma directrice de TB, opter pour une démarche qualitative. Selon le manuel de méthodologie "travail de bachelor filière travail social" du PEC 20 (2021) la méthode qualitative a pour but rechercher le sens et les finalités d'une action humaine en se basant sur des échantillons restreints et étudiés de façon approfondie. Mon choix s'est porté là-dessus pour diverses raisons. La première est que les délais impartis à ce travail de recherche sont trop courts pour faire de la recherche quantitative au regard des ressources à ma disposition. De plus, il me semblait plus réaliste, au vu de mes

compétences, d'opter pour une démarche qualitative. Le troisième élément qui m'a poussé vers ce choix est la thématique choisie. C'est une thématique sensible qui n'a, à ma connaissance, que très peu été étudiée dans le cadre du canton de Genève. Effectivement, lors des entretiens exploratoires ainsi que lors de mes premières recherches et dans le cadre de mes expériences professionnelles, il est souvent apparu que les questions liées à la sexualité sont un sujet tabou, que certain·e·x·s professionnel·le·x·s ne souhaitent pas aborder ou ne savent pas comment aborder. L'éducation sexuelle est également, comme vu plus haut, sujet à controverses notamment du fait d'associations luttant contre sa mise en place. Ce qui rendait, à mes yeux, la thématique d'autant plus importante à étudier. Je souhaite donc proposer un premier pas dans ce domaine de recherche dans le contexte du canton de Genève, en interrogeant un panel de gens restreint dans le cadre d'entretiens en présentiel. J'ai souhaité mener mon travail par des enquêtes qualitatives sur la base d'entretiens collectifs avec les TSHM et les animateur·ice·x·s et des entretiens collectifs avec les jeunes. L'idée était de pouvoir récolter différents témoignages d'expériences, de besoins, et de constats que les professionnel·le·x·s et les jeunes peuvent avoir.

Concernant les professionnel·le·x·s, je souhaitais faire deux entretiens collectifs de 4 à 6 participant·e·x·s afin de permettre et de profiter du partage d'expérience et de pratique et de favoriser une bonne dynamique des échanges. Les entretiens de groupe permettent également de « casser l'asymétrie entre chercheuse et interviewé·e·x·s. »(Földhazi, 2024, p. 26) Je pensais faire un ou deux entretiens collectifs pour les professionnel·le·x·s en fonction du nombre de professionnel·le·x·s intéressé·e·x·s et mélanger les TSHM et les animateur·ice·x·s en maison de quartier afin qu'ielles puissent parler des différences de pratique.

Malheureusement, je me suis retrouvée face à l'impossibilité de faire concorder les agendas de toutes les professionnel·le·x·s qui souhaitaient participer. Effectivement, lors du premier entretien, quatre personnes devaient être présentes mais des imprévus professionnels ont empêché deux d'entre elles d'être là, ce qui a conduit à un entretien en duo. Le deuxième entretien collectif avec les professionnel·le·x·s s'est déroulé sans accros du point de vue de la participation des professionnel·le·x·s.

Les grilles d'entretiens ont été construites à la suite de deux discussions préliminaires avec des professionnel·le·x·s ainsi qu'en me basant sur mes différentes expériences de terrain.⁵

Ces deux entretiens se sont déroulés en présence d'une personne supplémentaire pour chacun d'entre eux afin qu'elle puisse m'assister pour les questions techniques ainsi que pour l'observation des échanges. Effectivement, du fait que j'effectue ce travail de recherche seule,

⁵ Annexe 1 p.71

je trouvais important d'être accompagnée lors des entretiens de groupe. Pour combler ce manque j'ai également pris la décision de filmer les deux entretiens de groupes afin de pouvoir, lors des retranscriptions, prendre en considération les attitudes et la gestuelle des participant·e·x·s.

J'ai complété ces entretiens par l'entretien d'une animatrice ayant fait un CAS et un DAS en santé sexuelle qui s'est déroulé de manière très naturelle. J'ai eu le contact de cette animatrice par une amie à moi qui lui avait parlé de mon projet et elle était intéressée à y participer. Bien que ne travaillant pas avec des jeunes dans la tranche d'âge que j'ai retenue pour mon enquête, j'ai trouvé intéressant d'avoir le point de vue d'une professionnelle formée, notamment sur l'utilisation qu'elle fait de ce diplôme et également du regard que la FASe a porté sur sa formation et l'intérêt qu'elle pouvait avoir. Nous avons effectué un entretien individuel dans la maison de quartier dans laquelle elle travaille durant lequel nous avons discuté de la thématique un peu plus d'une demi-heure.

Concernant la récolte des données auprès des jeunes j'ai, en premier lieu, souhaité faire deux entretiens collectifs et un questionnaire. Cette volonté venait d'une réflexion concernant le type de jeunes auxquels s'adresse un entretien. Effectivement je ne pense pas que toutes les jeunes sont à l'aise d'effectuer un entretien et encore moins un entretien de groupe. De plus, pour certain·e·x·s jeunes il peut s'avérer compliquer d'honorer un rendez-vous. La question "à qui s'adresse la méthode de recherche par le biais d'entretien" est très importante pour moi et si le cadre de mon travail de recherche avait été différent (notamment les délais, mes impératifs personnels ou le fait d'être plusieurs), j'aurais sûrement opté pour les deux démarches. Mon choix s'est donc porté sur un entretien collectif pour les jeunes car cela permettrait de discuter plus librement sur la base de situations ou d'expériences vécues. Je pensais faire deux entretiens, en laissant le choix de la mixité choisie ou non.

Je souhaitais également faire participer des jeunes provenant de différents quartiers du canton de Genève afin de toucher différentes populations. Après plusieurs semaines de recherche par le biais de professionnel·le·x·s et de mon réseau, je n'ai pas trouvé assez de jeunes prêt·e·x·s à participer à ces entretiens. J'ai donc opté pour une intervention au sein d'une maison de quartier ou d'une structure TSHM en partant du principe que des jeunes se connaissant et connaissant le lieu de l'entretien seraient plus en confiance. Pour cela, j'ai envoyé un mail à toutes les structures FASe travaillant avec une population âgée de 15 à 25 ans, afin de collaborer avec une équipe de professionnel·le·x·s et de venir intervenir avec les jeunes directement au sein des espaces d'accueils. Malheureusement, du fait que ce soit de l'accueil libre et qu'il faille pour certain·e·x·s jeunes l'autorisation de leurs parents pour enregistrer, je n'ai pas pu le faire. J'ai beaucoup hésité avant d'abandonner le fait de rencontrer les jeunes car je souhaitais vraiment pouvoir le faire. Effectivement, je trouve important de se

poser la question d’"à qui donne-t-on la parole ?" et il était important pour moi de leur donner la parole car j’ai l’impression qu’iels ont rarement l’occasion de faire entendre leurs voix, notamment auprès des institutions qu’iels fréquentent. C’est pourquoi je souhaitais pouvoir leur offrir cet espace.

Malgré cela, j’ai fini par devoir prendre la décision d’abandonner le projet d’entretien avec des jeunes car la réalité du terrain et les délais ne me permettaient plus de poursuivre en ce sens. Il serait néanmoins intéressant d’approfondir cet aspect lors d’une autre recherche.

Critères & méthode de recrutement

Pour ce travail de recherche, j’ai souhaité cibler trois profils de personnes à interroger :

Les professionnel·le·x·s sans formation spécifique en santé sexuelle TSHM et animateur·ice·x·s :

- Avoir une expérience d’au moins six mois, à Genève, en maison de quartier ou dans une structure TSHM avec un public situé dans la tranche d’âge 15-25 ans.
- Avoir achevé la formation en travail social ou, pour des étudiant·e·x·s en formation en emploi, être en formation de puis au moins un an.

Une professionnelle avec un Das en santé sexuelle :

- Avoir achevé son Das en santé sexuelle.
- Travailler, depuis l’achèvement du Das, soit en maison de quartier soit dans une structure TSHM.

Pour les professionnel·le·x·s, le recrutement s’est fait par le biais de ma participation à la journée de l’animation socioculturelle « En route vers mars », le 27 avril 2024, durant laquelle j’ai tenu un stand informatif sur la thématique de mon travail de recherche et qui m’a permis de prendre contact avec une dizaine de professionnel·le·s. Il s’est également fait par le biais de mes réseaux personnels et professionnels. Une fois le premier contact effectué, j’ai envoyé à toutes les professionnel·le·x·s un mail avec un résumé de ma thématique de recherche ainsi qu’un lien vers un agenda partagé afin de fixer deux dates d’entretien. Concernant la professionnelle formée en santé sexuelle, la prise de contact c’est faite par le biais d’une connaissance commune puis par mail.

Tableau de présentation de toutes les interlocuteur·ice·x·s :

Céline	Animatrice socioculturelle depuis 15 ans (actuellement avec des enfants) qui suit la formation du DAS en santé sexuelle.
--------	--

Serge	Travailleur social hors murs depuis 15 ans, un des professionnel·le·x·s en charge du projet “Pense à ton Soss. “
Sandra	Travailleuse sociale hors murs depuis 2 ans
Jean	Travailleur social hors murs en formation
Ella	Travailleuse sociale hors murs, animatrice socioculturelle en association
Titiano	Animateur en maison de quartier auprès des adolescent·e·x·s depuis plusieurs années
Madi	Travailleur social hors murs depuis plusieurs années
Sandrine	Animatrice dans un secteur adolescent·e·x·s depuis plusieurs années
Antoine	Travailleur social et ex animateur au secteur adolescent·e·x·s
Marc	Stagiaire ECG auprès de l'équipe TSHM de laquelle fait partie Madi

Enjeux éthiques

Les enjeux éthiques qui m'ont semblé important à prendre en compte dans mon travail de recherche sont les suivants : Le consentement libre et éclairé des participant·e·x·s ainsi que la confidentialité notamment en prenant en compte l'utilisation et le traitement des données (stockage et retranscription). Effectivement, le fait que j'aie dû filmer les entretiens rendait, pour moi, cet aspect encore plus important car les personnes acceptaient de s'exposer visuellement. Afin de respecter cet enjeu, j'ai fait signer une fiche de consentement à toutes les participant·e·x·s. J'ai ensuite fait très attention de ne pas mettre les documents sur un espace de stockage sur internet et les ai préservés sur un disque dur. Pour finir, j'ai fait toutes les retranscriptions de manière manuelle afin d'être sûre de ne pas utiliser un outil qui puisse transmettre les données. Le deuxième point est le respect de l'anonymat et la restitution (dans le sens de “comment être reconnaissant pour le temps mis à disposition de cette recherche”). Concernant le respect de l'anonymat, j'ai utilisé des noms d'emprunt et modifié quelques informations sur les personnes interviewées afin de garantir le fait qu'on ne puisse pas les reconnaître. Et concernant la restitution, j'ai tout d'abord accueilli les personnes, lors des entretiens, avec un petit déjeuner, puis j'ai fait un mail de remerciement et je leur ai fait une restitution de mon TB une fois terminé. A la suite des entretiens et après l'analyse des données, d'autres éléments d'éthique sont apparus. Le premier est l'enjeu de la répartition de la parole lors des entretiens, que je développerais dans le chapitre “limites et apprentissages”. Le deuxième est en lien avec la façon de traiter les données. Effectivement, je me rends compte qu'il peut être facile, dans la sélection des citations de faire dire ce qui nous arrange aux personnes interrogées. Il me semblait donc important de porter une attention accrue à la

mise en contexte des différentes prises de paroles et à ne pas sélectionner uniquement des citations qui pourrait m'arranger dans mon travail.

Méthodologie de l'analyse des données

Pour l'analyse des données tirées des entretiens, j'ai débuté par la retranscription des entretiens. J'ai visionné les vidéos des entretiens afin de pouvoir relever la gestuelle, la posture physique des gens, leurs expressions faciales etc. J'ai également été attentive à la manière dont les personnes prenaient la parole, leur aisance ou non, leurs hésitations, leurs rires, la répartition de la parole au sein du groupe etc. Ces éléments sont révélateurs de certains points analysés ci-dessous.

Ensuite, j'ai effectué une prise de note durant l'écoute des entretiens, ce qui m'a permis de relever les premières thématiques qui apparaissent tout en étant attentive au contexte de prise de parole.

Puis j'ai fait, sur la base de mes grilles d'entretiens, une première sélection des thèmes qui ressortent et me paraissent pertinents dans le cadre de ma recherche.

Après cela, j'ai effectué une sélection de citations en lien avec ces thématiques ou qui me semblaient particulièrement significatives. Cela m'a permis d'élaborer un tableau d'analyse dans lequel j'ai inséré les codes de référence des éléments et des citations les plus pertinentes.⁶

La deuxième étape de l'analyse des données a été la mise en commun des tableaux d'analyse des trois entretiens ainsi que le tri des citations par thématiques et sous-thématiques. Cette étape m'a permis de créer le fil conducteur de ma rédaction en faisant ressortir les thèmes et sous-thèmes qui apparaissent le plus fréquemment dans les entretiens. Cela m'a également permis de réfléchir à l'ordre de présentation des résultats. Je me suis ensuite lancée dans la rédaction de l'analyse des données récoltées.

⁶ Annexe 2 p.73

Présentation et discussion des résultats

Les résultats de l'analyse de ma recherche font ressortir cinq thèmes principaux et une dizaine de sous-thématiques. Les thèmes principaux sont les suivant :

Perceptions de l'éducation sexuelle : il me semblait pertinent de commencer par observer les différences de perception qu'ont les professionnel·le·x·s de l'éducation sexuelle avant d'aborder son existence sur le terrain.

Existence de la thématique dans l'expérience de terrain des professionnel·le·x·s : dans le cadre de ma recherche un des points principaux est de questionner la fréquence et la manière dont les professionnel·le·x·s sont confronté·e·x·s à des formes d'éducation sexuelle au sein de leur structure. Il est donc intéressant de soulever la manière dont iels sont confronté·e·x·s à cela, la régularité ou non de cette thématique sur le terrain, les différentes thématiques qui peuvent être abordées ainsi que l'approche adoptée par les jeunes.

Les enjeux de l'éducation sexuelle informelle : effectivement, l'analyse des données soulève plusieurs éléments relevant d'une réflexion sur les enjeux, pour les professionnel·le·x·s d'aborder cette thématique sur le terrain. Plusieurs éléments ressortent, comme la relation avec les parents, le tabou autour des questions de sexualité et les questions de religion et de culture.

Le cadre professionnel : ce thème porte sur la question du cadre professionnel. C'est-à-dire le cahier des charges des professionnel·le·x·s, le rôle des institutions, le travail prescrit et la formation.

La pratique professionnelle : cette dernière thématique aborde la notion du travail réel. Le rôle des travailleur·euse·x·s sociales, leur posture professionnelle, les outils, les moyens d'action, les interventions existantes et le rôle de l'équipe.

J'ai choisi d'aborder les sujets dans cet ordre pour deux raisons. La première est que c'est souvent l'ordre dans lequel ils sont apparu dans les entretiens et la seconde est que je souhaite aborder en premier lieu l'expérience de terrain des professionnel·le·x·s pour ensuite la mettre en relation avec leur cahier des charges et les prescriptions institutionnelles.

Perceptions de l'éducation sexuelle

Afin de mettre un cadre pour les entretiens, j'ai commencé par demander aux professionnel·le·x·s quelles étaient pour eux les définitions de l'éducation sexuelle et comment elle était représentée dans leur vie personnelle et professionnelle avant de leur donner la définition en application à Genève. Plusieurs éléments sont ressortis de cette question.

Le premier est que pour beaucoup d'entre elleux, l'éducation sexuelle fait référence au cours qu'ils ont pu suivre à l'école, bien que la plupart expriment également le fait que cette éducation sexuelle était très sommaire et que ce n'est pas grâce à ces apports qu'ils ont construit leurs connaissances liées à la sexualité. Iels n'en gardent pas un souvenir très précis et parlent toutes de ces cours de manière assez floue.

« Sandra : moi je l'ai vécu au cycle mais je me rappelle pas d'avoir appris des trucs qui me servent maintenant dans ce côté formel. C'est tout dans l'informel, que j'ai appris. »

« Sandrine : moi ça m'évoque vraiment quelque chose, ouais, de d'assez lointain, qu'on a abordé au cycle, peut-être en primaire aussi. Et heu c'est vraiment quelque chose d'assez succinct et informatif en fait. [...] mais finalement assez, assez plat, puis assez informatif qui va pas forcément de manière plus approfondie, fin ouais, voilà. »

Il est intéressant de noter que pour elleux, l'éducation sexuelle fait référence à l'éducation sexuelle formelle. Cela peut être expliqué par le manque de travaux francophone sur le sujet, principalement dans leur domaine de travail ce qui ne permet pas de faire le lien de manière évidente entre leurs pratiques et l'éducation sexuelle informelle. Il est d'ailleurs intéressant de noter que bien que la pratiquant toutes d'une manière ou d'une autre sur leurs terrain, iels ne la nomment pas comme tel.

Les professionnel·le·x·s ont également nommé les différentes thématiques qui pour elleux rentrent dans l'éducation sexuelle. Sans surprise, pour la professionnelle ayant suivi la formation en santé sexuelle les thèmes faisant partie de l'éducation sexuelle semblaient plus clairs.

En visionnant les vidéos des entretiens, j'ai également pu remarquer que les deux professionnels ayant mené des actions spécifiques en lien avec l'éducation sexuelle sur leur terrain, étaient plus à l'aise d'en parler, avaient plus d'idées de thématiques à prendre en compte.

Au début de l'entretien, les différents thèmes relevés par les professionnel·le·x·s liés à l'éducation sexuelle sont les suivant : Plusieurs professionnel·le·x·s font la distinction entre l'aspect individuel et collectif de l'accompagnement, le côté informatif, le côté préventif (IST/MST, contraception), l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la prévention des

discriminations (homophobie, transphobie, sexisme), la relation, la communication, les limites, le consentement et un professionnel aborde l'aspect positif de la sexualité.

Pour la professionnelle ayant suivi la formation en santé sexuelle, l'éducation sexuelle regroupe une multitude de thématiques.

« Céline : c'est très large hein parce que dans l'éducation sexuelle t'as quand même pas mal de, de domaines, tu vas pouvoir vraiment être autour de la contraception, tout ce qui va être autour des, des IST. Euh, autour des suivis de grossesse. Il y a toutes les questions autour de l'orientation de genre, l'orientation sexuelle heum. Donc c'est, c'est quelque chose qui va regrouper plein de domaines. Et puis après selon tu vas un peu aller plus spécifiquement creuser certains aspects. »

Certains professionnel·le·x·s relèvent le fait que dans la pratique, l'éducation sexuelle est principalement axée sur la prévention. Iels nomment également un désir ou un objectif d'aller plus loin dans cette pratique en sortant de l'aspect uniquement centré sur la santé physique.

« Serge : aujourd'hui ce qui existe c'est énormément basé sur la prévention et on, je pense qu'on peut faire un pas plus loin en parlant de, de sexualité beaucoup plus large et de manière entre guillemets fun, pas moral, pas moralisatrice.

Sandra : oui, oui, oui »

Cette intervention montre une certaine évolution de la pensée des professionnel·le·x·s de terrain qui tend vers une vision plus holistique de l'éducation sexuelle. Cette vision ne semble cependant pas encore toujours mise en application de manière effective dans les actions existantes. Il est intéressant de faire un parallèle avec la recherche de Moulin (2007) qui démontrait que pour les professionnel·le·x·s, aborder l'éducation sexuelle était perçu comme une corvée. Ici les professionnel·le·x·s semblent plus tôt content que cette thématique existe sur leurs terrains et souhaitent plutôt approfondir la question et se donner les moyens d'y répondre correctement plus tôt que de la mettre de côté.

Certains ont également parlé de connaissance du corps, de contraception et du consentement.

« Madi : il y a quelque chose autour de la connaissance du corps, biologie, physiologie. Il y a tout ce qui tourne aussi autour de la santé sexuelle où ça a été dit. Et puis tout ce qui touche à, à, aux moyens de se, se préserver, IST MST, mais également de de moyens de contraception. Et puis il y a ce qui touche aussi pour moi à la, à la relation et à la communication. Dans, je pense au consentement, mais aussi aux limites qu'on, qu'on souhaite mettre. »

La majorité des professionnel·le·x·s interrogé·e·x·s abordent les notions de santé sexuelle, de prévention des IST et des MST ainsi que la contraception. Ce point est pour moi très intéressant car il démontre une vision très médicale de l'éducation sexuelle, liée à un devoir de promotion de la santé publique et au fait que c'est un enjeu de santé publique très consensuel. Effectivement sur le site officiel du canton de Genève nous pouvons lire concernant l'éducation sexuelle formelle :

La finalité du programme des cours est de promouvoir la santé et le bien-être des élèves, tout au long de leur scolarité dans une approche holistique, c'est-à-dire dans sa globalité. Elle tient compte du contexte sociétal en constante évolution, du développement physiologique et affectif de chaque individu selon son âge, son orientation et ses appartenances (familiales, sociales, culturelles et religieuses). Une attention particulière est portée au respect de l'élève dans son intégrité et son intimité. (République et Canton de Genève, 2024)

Cependant, cette définition précise également une notion de bien-être qui est peu présente chez les professionnel·le·x·s interrogé·e·x·s

Il est également intéressant de noter qu'en Suisse la notion d'éducation sexuelle englobe les sujets suivants :

L'approche consacrée en Suisse d'une éducation sexuelle holistique est ainsi jugée comme la plus pertinente. Au lieu de se focaliser uniquement sur la prévention des risques, elle inclut également la promotion d'un développement sexuel sain. Elle considère que la sexualité n'est pas seulement une question de biologie et tient compte de ses composantes psychologiques, sociales, cognitives, affectives, sensuelles, culturelles et morales. (Conseil fédéral, 2018)

Dans le Cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse romande proposé par Santé sexuelle Suisse et ARTANES⁷(2014) qui met en avant les objectifs aux différents niveaux de

⁷ Association romande et tessinoise des éducatrices/teurs, formatrices/teurs en santé sexuelle et reproductive

la scolarité obligatoire, les thématiques qui doivent être abordées sont multiples : Le corps humain et le développement, la fertilité et la reproduction, la sexualité, les émotions, les relations et le style de vie, la santé, le bien-être et les droits.

Cet écart entre les présupposés des professionnel·le·x·s et le cadre officiel de l'éducation sexuelle peut s'expliquer en partie par le manque d'information et de formation sur le sujet, par les politiques publiques ayant cours à Genève. Notamment la prévention par le biais d'outils tel que les Black Box⁸, qui transmet un message principalement axé sur la prévention en matière de santé sexuelle et de contraception et par le tabou qui entoure le sujet, notamment lorsqu'il dépasse le cadre de la santé.

Existence de la thématique dans l'expérience de terrain des professionnel·le·x·s

Ce chapitre aborde la question de la présence de sujets en lien avec la sexualité sur le terrain des professionnel·le·x·s, l'approche par les jeunes, la manière dont les sujets sont abordés ainsi que les thématiques abordées.

Fréquence

Bien que toutes les professionnel·le·x·s ne soient pas confrontés à la thématique de la sexualité à la même fréquence, toutes le sont ou l'ont été à plusieurs reprises et ce de manière évidente pour elleux.

« Madi : Oui c'est clair on est confronté avec pas mal de nos jeunes »

« Jean : surtout qu'effectivement ce sont des, des sujets qui sont, qui sont présents depuis maintenant 5-10 ans de manière constante quoi je veux dire. »

Effectivement, tous les professionnel·le·x rencontrés ont été amené·e·x·s à traiter des questions liées, pour elleux, à l'éducation sexuelle. Effectivement, les adolescent·e·x·s et les jeunes majeurs sont des personnes sexuées et cette dimension est importante dans leur vie. Les professionnel·le·x·s se doivent donc d'accompagner au mieux leurs attentes sur le sujet. En visionnant les entretiens, il apparaît clairement que le sujet existe et que bien que pas toujours préparé·e·x·s à cela, les professionnel·le·x·s ne subissent pas cela comme une

⁸ Boîte en métal noir distribuée dans divers événements festifs et dans les établissements scolaires depuis 2012 et contenant deux préservatifs, un lubrifiant ainsi qu'un dépliant explicatif.

corvée mais le voient plutôt comme une opportunité de favoriser le pouvoir d’agir des jeunes avec qui iels travaillent. La thématique qui semble la plus sensible et également la plus lourde à porter est celle des violence sexiste et sexuelle, notamment lorsque les professionnel·le·x·s doivent accueillir des témoignages.

Un des points qui ressort des entretiens est que les TshM semblent confronté·e·x·s plus quotidiennement à cette thématique. Un des TSHM l’explique :

« Serge : Mais c'est ce côté proche et qu'on est dans la rue et qu'on n'est pas un lieu de d'accueil, hein. Je pense qu'on, ça nous permet d'avoir accès à plus de jeunes de manière informelle. »

Pour moi, cela montre l’impact du côté informel de ce type de travail social, notamment dans le fait de ne pas avoir de rendez-vous, de se rendre dans les lieux que fréquentent les jeunes, qui sont des lieux dans lesquels iels se sentent en confiance. Cette démarche d’aller-vers permet cette approche différente des accueils libre. Effectivement, « les démarches d’« aller vers » – *outreach* en anglais – intègrent aussi, dans le déplacement physique qu’elles opèrent, l’idée d’un déplacement de la posture professionnelle, dans le sens d’une « ouverture vers la personne dans ce qu’elle est globalement. » (Parisse & Porte, 2022, p. 9) Cette approche facilite la création d’espace de discussion avec les jeunes et permet d’ouvrir la discussion sur une multitude de sujets, notamment la sexualité.

Sujets abordés

Concernant les thématiques abordées, les professionnel·le·x·s en ont évoqué beaucoup, sans forcément faire une hiérarchie entre elles. Les thématiques évoquées sont les suivantes : le consentement, les violences sexistes et sexuelles, l’homophobie et la transphobie, l’identité de genre et l’orientation sexuelle, les pratiques sexuelles, les maladies sexuellement transmissibles, la contraception, les relations amoureuses, le couple, la jalousie, la fidélité, les différences entre la culture et la religion, la pornographie, le cybersexe, les performances. Parmi toutes ces thématiques, certaines ressortent en particulier.

La première est liée au consentement. Plusieurs professionnel·le·x·s témoignent de discussion autour du consentement et également d’expérience où iels se sont retrouvé·e·x·s confronté·e·x·s à actes non consentis tels que des relations sexuelles ou la notion de consentement semble floue pour une ou plusieurs des parties, une main aux fesses, un bisou forcé.

« Céline : Après, il peut y avoir des situations plus isolées par exemple au secteur ADO, il y a eu des voilà des, des situations un peu plus complexes avec des, des, des relations sexuelles qui au niveau du consentement on est quand même sur quelque chose d'assez flou. »

Les professionnel·le·x·s font également part de plusieurs expériences d'accompagnement de jeunes ayant subis des violences sexistes et sexuelles.

« Sandra : Ben moi les fois où c'est sorti c'était [...] un jeune homme qui avait attrapé une MST Chlamydia et puis une jeune femme qui a vécu, subi des viols. »

La deuxième thématique qui ressort est lié à l'homophobie et la transphobie et il semble que pour elleux c'est un sujet difficile à aborder. Effectivement plusieurs professionnel·le·x·s se disent confronté·e·x·s à cela fréquemment et mettre de l'énergie pour lutter contre ces discriminations. De plus iels disent avoir été souvent démunis face à cette thématique.

« Céline : Ou des, des fois des, des, des enfants que j'ai pu avoir et puis qui, qui parlaient de l'homosexualité comme quelque chose de dégueulasse »

« Serge : j'ai vécu, un jeune qui a fait ses coming out en début de carrière et ça a été hyper mal accueilli dans le quartier, il y a eu des propos ultra durs. Il a eu le courage de pouvoir le faire et de continuer et aujourd'hui, c'est quelqu'un d'épanoui. Mais j'ai entendu des propos très, très durs et je pouvais pas laisser passer. »

« Serge : heum les bonnes pratiques, ehum {inaudible}, en disant ben voilà faut pas, faut pas transmettre, recevoir des maladies, pouvoir faire les choses correctement. Il y a là et là c'est très épineux, c'est l'identité de genre, l'orientation sexuelle où, où c'est extrêmement compliqué, principalement dans l'effet de groupe. »

Au regard des entretiens, l'homophobie et la transphobie semblent être très présents dans les pratiques de terrain des professionnel·le·x·s. Il est intéressant de soulever que c'est également

la thématique avec laquelle toutes se sentent le moins à l'aise, le moins outillé·e·x·s et avec laquelle iels semblent avoir plus de crainte de mal faire leur travail.

Comme explicité dans le texte de Dayer (2013), il existe un enjeu important lié au rôle des professionnel·le·x·s dans les représentations que les jeunes vont avoir.

Soit la personne se trouve face à une absence de supports d'identification, soit elle est confrontée à des images péjoratives et elle comprend qu'il est préférable de ne pas " en être ". La prise de conscience liée à une orientation sexuelle ou à une identité de genre atypique se fait dans la solitude et la construction identitaire dans le vide. La socialisation s'élabore par défaut, en creux, dans l'impossibilité de s'identifier à des personnes qu'on ne (re)connaît pas et ne côtoie pas ou à des images dégradantes. La solitude va de pair avec la peur du rejet et un repli sur soi, elle est amplifiée par l'absence de personnes " en chair et en os " qui vivent une expérience semblable et avec qui il serait possible de nouer des liens et de partager ses expériences. A cela s'ajoute le fait de ne pas savoir comment trouver des armes et des allié·e·s pour contrer les violences homophobes.

Bien que ce texte parle du contexte scolaire, il est facilement transposable au contexte d'une maison de quartier ou du travail des TSHM. Les professionnel·le·x·s ont un rôle à jouer dans la mise en avant des diversités d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Cela passe notamment par une attention portée à la formulation de phrase toutes simples tel que : tu as un amoureux ? Le fait de présupposé de l'hétérosexualité d'un·e jeune ne lui permet pas de se sentir reconnu dans son homosexualité alors que poser la question de cette manière : est-ce que tu aimes une personne ? permet d'ouvrir le champ des possibles et de faire sentir aux jeunes qu'iels peuvent être attiré·e·x·s par n'importe qui.

Il est également important de noter qu'au regard de la loi ainsi que du cahier des charge des professionnel·le·x·s iels sont dans l'obligation de mettre en œuvre des actions visant à limiter les discriminations en lien avec l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Nous pouvons, en ce sens, questionner le manque de moyens mis en place pour y parvenir.

Les autres thématiques sont évoquées pêle-mêle par les professionnel·le·x·s et font pour elleux toutes partie d'une forme d'éducation sexuelle.

Plusieurs font état de discussion, en individuel sur l'identité de genre

« Céline : Ouais et puis juste encore une dernière situation que, que j'ai pu avoir, ça va être plus des discussions autour des questions de genre. »

D'autre abordent la question des différences de pratiques et du respect d'autrui.

« Serge : Et là aussi j'essaye de me, de me dire bah écoute, c'est très bien, t'as le droit de penser ça, mais on peut, on n'a pas le droit de juger les gens qui n'ont pas les mêmes pratiques, qui ont pas les mêmes pratiques, donc on respecte tout le monde. Et puis là aussi pour moi c'est une autre éducation sexuelle. »

Plusieurs professionnel·le·x·s ont également parlé d'expériences en lien avec la contraception, notamment dans le cadre de camp de vacances. Iels parlent également de relations (amoureuses, de couples) que ce soit en collectif ou en individuel.

Il est intéressant de voir qu'il existe déjà une différence entre les perceptions des professionnel·le·x·s sur l'éducation sexuelle dont nous avons parlé au début de l'analyse et ce qu'iels nomment éducation sexuelle en parlant de leurs expériences de terrain. Effectivement, entre ce qu'iels perçoivent au premier abord faire partie de l'éducation sexuelle et ce qu'iels disent vivre, après réflexion, comme forme d'éducation sexuelle sur le terrain, certaines thématiques viennent s'ajouter comme le travail de lutte contre les discriminations de genre. Ces entretiens montrent que les professionnel·le·x·s font face à une grande diversité de sujets de discussion ou d'intervention en lien avec la sexualité.

Approche

Ce point traite de la manière dont sont abordées, par les jeunes ou par les professionnel·le·x·s, les questions en lien avec la sexualité. Les personnes interrogé·e·x·s nomment plusieurs approches distinctes, différenciées notamment par la thématique abordée, le cadre, le nombre de protagonistes. Un élément qui semble mettre tout le monde d'accord est la différence entre le travail avec le collectif et le travail en individuel.

« Serge : je le, je le vois sur 2 aspects, le côté individuel où il y a quelque chose d'informatif, [...]et il y a le côté du groupe où on peut, en tant que adulte de référence, essayer de casser certaines images, reprendre certains propos. »

Plusieurs d'entre elleux expriment le fait qu'il est plus difficile d'approfondir une discussion au sein du collectif car la pression du regard des autres entre en jeu et que le désintérêt de certains pour la thématique peut freiner la discussion.

« Titiano : donc en collectif c'est beaucoup plus dur d'aborder des questions parce que il y aura tout de suite la, la voix où il y en a un qui ouais, il va partir sur autre chose parce que tout d'un coup il est plus dans la discussion. »

Certains différencient également le travail avec un couple où iels vont discuter directement de leur relation de ce qu'iels vivent ensemble et de ce qu'iels ont comme impact sur le groupe.

« Madi : Moi j'ai envie de dire, il y a autant d'individuels que de couples et de collectifs. »

Cette différence semble être importante pour la majorité des professionnel·le·x·s entendus. L'accompagnement individuel se concentre sur les demandes et besoins d'un·e·x jeune spécifique. Il est donc plus aisé pour les professionnel·le·x·s d'aborder en profondeur les thématiques apportées par le·a jeune en question. Lorsque l'accompagnement se fait en collectif, l'impact du groupe est important. Premièrement, le regard des autres et la peur du jugement vont influencer le discours des jeunes. Deuxièmement, il faut prendre en compte le fait que certain·e·x·s jeunes ne sont peut-être pas prêt ou ne souhaitent pas entendre parler de certains sujets. Néanmoins, le collectif peut également être une plus-value dans le partage d'expérience et la richesse des discussions. Il va également favoriser le débat et permettre de confronter différents points de vue. Les discussions en collectif sont également l'occasion de faire coexister plusieurs réalités différentes et de mettre en avant une vision moins hétéro-cis-normative.

Ensuite, plusieurs personnes ont parlé de la manière dont les jeunes pouvaient aborder ces sujets, en mettant en avant les manières détournées qu'iels pouvaient utiliser. Plusieurs d'entre elleux parlent de provocation, de blagues ou de piques lancées aux animateur·ice·x·s.

« Ella: Et c'était aussi des manières de poser, d'aborder un peu des questions de sexualité ou en tout cas de, de, de relation par la provocation.

Titiano : à voix haute bien fort pour que nous on réagisse un petit peu.

Tous : (hochement de tête et rires) »

Pour les professionnel·le·x·s cette approche permet aux jeunes d'aborder des sujet qui les travaillent sans se dévoiler aux yeux du collectif ni aux yeux des professionnel·le·x·s.

Les jeunes vont également passer par la provocation, pour tester les limites des professionnel·le·x·s et également, parfois, pour voir s'ils sont ouvert à la discussion, s'ils sont outillé·e·x·s pour répondre à une demande que les jeunes n'oseraient pas encore formuler.

« Titiano : Et puis qu'est-ce qu'on va ? Voilà, c'est un peu un test aussi de qu'est ce que, nous où est notre limite de qu'est ce qu'on accepte. Au niveau de ce qui se fait dans la sexualité, le respect des autres, ben là je pense plus aux jeunes garçons qui sont plus virulents des fois en tout cas dans ma maison de quartier. Et puis là, ça va être un peu plus heu très frontale. Mais c'est pas une question, c'est une question détournée comme tu dis ouais. »

Les jeunes vont par exemple pouvoir parler de pratiques qu'ils pensent être choquante pour les professionnel·le·x·s afin de les faire réagir, iels vont également tenir des propos discriminant auprès de certain·e·x professionnel·le·x·s en sachant très bien qu'ils vont intervenir et ouvrir la discussion sur le sujet.

Cette intervention fait écho aux propos de Smaniotto et Dudognon (2011)

Les questions sont rarement directes ou posées devant le groupe, mais évoquées de façon détournée, voire par une conduite inadéquate. Ainsi, parler de sexualité avec les jeunes, cela se fait aussi parfois dans l'agressivité : par exemple dans la reprise d'un vocabulaire non adapté. (p.58-59)

Cette démarche peut permettre aux jeunes de ne pas se dévoiler s'ils voient que le·a professionnel·le·x ne semble pas ouverte à la discussion ou pas en mesure de répondre à leurs attentes. Cette approche permet de les protéger en partie du regard du collectif.

Certains professionnel·le·x·s parlent aussi des moments où c'est elleux qui abordent le sujet, que ce soit car iels ont assisté à une situation problématique ou non mais qui semble mériter qu'ils s'y attardent ou simplement car iels souhaitent questionner les jeunes, apporter des éléments pédagogiques et/ou une thématique spécifique lors d'un accueil.

« Antoine : C'est plutôt que parfois, effectivement, les jeunes viennent à nous pour nous poser des questions, et cetera, et parfois c'est dans l'autre sens. C'est nous qui devons enfin qui, qui nous sentons de, le devoir d'intervenir quand, quand on est témoin de parfois des choses, je sais pas malsaines on va dire. »

Plusieurs d'entre eux ont parlé d'interventions de leur part après avoir assisté à une main aux fesses non consentie ou à des propos sexistes ou homophobes. Dans ces moments-là, il semblait important pour eux d'intervenir et pas seulement avec les personnes concernées, mais également avec le reste du groupe. Ils en ont profité pour transmettre un message, faire de la prévention, aborder la question du consentement avec le collectif. Pour toutes les personnes interrogé·e·x·s, l'aspect éducatif de leur fonction ainsi que leur rôle de prévention des discriminations ne font aucun doute. Nous aborderons cela plus en profondeur dans la suite de l'analyse.

Plusieurs professionnel·le·x·s parlent de leurs expériences en camp de vacances, où la question des rapports sexuels et de la prévention semblent très présentes. Ils ont toutes été confronté·e·x·s à cela durant des camps de vacances, sur des thématiques différentes les unes des autres.

Le premier parle d'un événement en lien avec la contraception et la prévention des risques durant lequel il a dû discuter avec deux jeunes à la suite d'une potentielle relation sexuelle. Il transparait de sa prise de parole la difficulté qu'il a eu à aborder la question sur le moment, mais également l'importance que cela avait, pour lui, de le faire correctement.

« Titiano : Moi j'avais un exemple concret en, en camp. Bah du coup il y a les trucs des chambres. On avait décidé de faire donc fille garçon mélangés. [...] Il y avait dans une chambre un peu isolée qui était pas très, voilà qui avait été déserté, déserté par 2 pour laisser la place aux 2. Ben il y avait deux qui étaient ensemble quoi. Et puis c'est vrai que, qu'ils s'étaient tournés autour toute la soirée et tout. Et bon, ben voilà bah nous on était un peu en fait, on est, on est, on avait un peu peur quoi, enfin on était pas bien. (rires) En même temps on se disait bon voilà, faut bien que ça se fasse, enfin on a tous vécu des trucs en camp, enfin voilà, il y a de la séduction, c'est l'âge, c'est tout bien. Et puis nous on était garant de ce cadre-là, de bah on a la responsabilité avec les parents, on a, on a, on a dit qu'on gérait le camp quoi. Donc qu'est-ce que ça veut dire ? Et puis là ben on a été confronté clairement à bah qu'est-ce qu'on fait, est-ce qu'on en parle, on en parle pas, on en parle à qui, quand et puis voilà. Bah finalement moi j'ai eu une discussion avec le garçon dont j'étais plus proche. [...] Je lui dit voilà, juste voir si, moi ce qui m'importe c'est que vous vous soyez protégé peut-être et parce que tu sais, ça peut, voilà avoir des grosses conséquences parce qu'il y avait encore le cas de enfin le cadre de 24h00 pour la pilule du lendemain. [...] Du coup on a pu en fait parler de ça. Au final, c'était aussi une opportunité. »

Ce témoignage illustre également que le fait de ne pas proposer ou mettre à disposition des préservatifs peut amener à la pilule du lendemain et pose donc la question d'« à qui incombe la charge contraceptive ». Charge trop souvent portée par les femmes.

Un deuxième professionnel aborde plus la notion d'intimité lors de camps de vacances ainsi que du respect de la vie en collectivité, notamment dans la manière de s'habiller.

« Madi : j'ai juste pas envie dans un camp, que tu te balade en culotte ou en calbut. Hop hop hop mets un t-shirt, mets un truc, tu vas te poser sur les chaises, tu vas, tu vois. Par contre dans ta chambre, tu es torse nu, tu veux faire des pirouettes tu fais ce que tu veux, tu vois. »

Cette dernière intervention fait, pour moi, écho au consentement et au respect des individus dans le sens où il est important de parler du respect des limites de chacun·e·x. Cela aborde également un aspect de l'égalité des genres dans la perception de ce qui est un dénudement acceptable ou non notamment en lien avec le fait d'être tors-nu.

Ces interventions montrent la récurrence de sujets plus ou moins en lien avec l'éducation sexuelle dans le cadre d'accompagnement du quotidien. Cela montre également que dans ce cadre-là, les professionnel·le·x·s sont les seuls garants du cadre de vie ainsi que les seules références accessibles. Cela fait écho au constat, lors de mes recherches théoriques, d'un plus grand nombre de recherche faites dans le cadre de foyers. Comme les travaux de mémoire « L'accompagnement à la vie affective et sexuelle des adolescent·e·s en foyer : quels outils et quels défis pour les professionnel·le·s du travail social » (2020, de Bays et Solari) et « Quel accompagnement éducatif à la vie affective et sexuelle des adolescent·e·s placé·e·s en foyer ? : exemple de deux institutions genevoises. » (2019, Gonin et Rey)

Les enjeux de l'éducation sexuelle informelle

Pour toutes les professionnel·le·x·s interrogé·e·x·s, l'éducation sexuelle est une thématique traversée par des enjeux de taille. Pour elleux, ces enjeux sont principalement liés à la dimension taboue de l'éducation sexuelle, à la légitimité face aux parents et à la culture et la religion. Effectivement plusieurs professionnel·le·x·s parlent de la dimension taboue qui entoure, pour elleux, toutes questions touchant de près ou de loin à l'éducation sexuelle. Iels expriment un malaise à aborder ces questions, surtout lorsqu'elles dépassent le cadre de la prévention en santé sexuelle. Comme l'explique Céline, lorsque l'on dépasse le cadre de la

prévention, il est plus compliqué pour les professionnel·le·x·s de se sentir légitime d'aborder le sujet et iels risquent de s'exposer à des critiques de la part de l'institution ou des parents des jeunes auxquels iels ne sont pas sur·e·x·s de pouvoir répondre.

« Céline : Mais je crois que tant que la santé sexuelle elle a abordé de manière à éviter des risques, elle est OK, mais quand elle est pour promouvoir un épanouissement sexuel là c'est différent et là ça, c'est embêtant, ça va gêner les gens. »

Pour elleux, l'éducation sexuelle peut être considérée comme un sujet délicat, sensible voir tabou qui demande une certaine posture et une certaine réflexion sur soi-même ainsi que sur le rôle des travailleur·euse·x·s sociales.

Pour les professionnel·le·x·s interrogé·e·x·s ce n'est pas un sujet à prendre à la légère car c'est un sujet sensible et qui touche à un aspect très spécifique de l'éducation. La professionnelle ayant suivis la formation en santé sexuelle le dit à plusieurs reprises lors de l'entretien. Bien qu'elle soit elle-même très à l'aise d'en parler, elle soulève que pour les professionnel·le·x·s ainsi que pour la population, l'importance de l'éducation sexuelle n'est pas une évidence.

« Céline : C'est quand même un sujet qui est très sensible. [...] Mais c'est vrai qu'on est sur un sujet hyper délicat. »

D'autres professionnel·le·s abordent également la question notamment en exprimant le fait que ce sujet soit tabou autant chez les jeunes que chez certains professionnel·le·x·s

« Sandra : Enfin, j'ai l'impression que c'est un sujet très tabou, que ce soit dans la jeunesse ou même chez certains professionnels. »

« Titiano : Alors dans la représentation, moi je j'aurais un peu la représentation du fait que bah déjà c'est quelque chose qui est un petit peu tabou. »

Il est intéressant de mettre ces éléments en parallèle des différentes actions menées par des collectifs pour restreindre l'éducation sexuelle à l'école⁹. Effectivement, on peut supposer que

⁹Tel que la publication, en février 2024 de la pétition « contre les enseignements anti-scientifiques sur la sexualité à l'école publique » par le Collectif parents.

tant que l'éducation sexuelle sera vue, par une partie de la population, comme quelque chose d'illégitime, de non-nécessaire et de problématique, il sera compliqué, pour certain·e·x·s professionnel·le·x·s de se sentir suffisamment légitimes et en confiance pour aborder le sujet. Cela risque également de freiner l'institutionnalisation de ces pratiques par crainte de retours négatifs d'une part des publics concernés.

Un des impacts de la connotation délicat de la thématique est la posture que les professionnel·le·x·s doivent adopter face aux parents des jeunes utilisateur·ice·x·s des lieux et prestations. Beaucoup se questionnent sur la manière dont iels vont pouvoir légitimer leur pratique aux yeux des parents. Pour Céline, le fait qu'elle ait une formation dans le domaine facilite le processus mais ne règle pas entièrement la question.

« Céline : Je me suis dit bon, est-ce que si tout d'un coup le parent ce soir, il vient puis me dit c'est quoi ce bordel ? Est-ce que je suis en, je suis capable de répondre à cette question ? Et puis en fait, j'ai trouvé une explication en me disant bon OK, c'était bon, je pourrais expliquer ça. Et puis en fait, je crois que aujourd'hui, par rapport aux familles, je crois que je suis assez au clair en disant, mais écoutez, je préfère qu'un adulte bienveillant explique avec des mots mesurés, adaptés à la compréhension de l'enfant. »

Pour un autre professionnel, il va être plus facile de légitimer la notion préventive de l'éducation sexuelle, notamment par le biais d'outil tel que le préservatif. Pour lui, cela fait partie du domaine de la santé au même titre que des sparadraps ou des serviettes hygiéniques.

« Madi : Et la, si les parents viennent nous dire "Ouais il y avait prés(ervatif)..." J'ai sorti le mercurochrome, j'ai sorti le ciseau, les sparadrap. Il y a aussi des préservatifs, mais comme prendre des serviettes ou des tampons pour des demoiselles. »

Le fait de lier la présence de préservatifs à d'autres ustensiles de santé permet pour lui de démontrer que cet aspect fait partie d'un tout et de diminuer la dimension taboue de la sexualité dans son ensemble.

Cette appréhension de la réaction des parents peut s'expliquer notamment par le fait que rien de clair ne soit noté dans le prescrit de la FASE concernant l'éducation sexuelle. Les

professionnel·le·x·s n'ont donc pas de référence sur lesquelles s'appuyer pour légitimer leurs actions ou leurs paroles.¹⁰

Un autre élément cité à plusieurs reprises, parfois en lien avec les parents est la question des différences culturelles et religieuses. Plusieurs personnes pointent du doigt les enjeux liés aux différences de culture et de religion entre les jeunes mais également dans la relation avec les parents.

Une professionnelle se questionne sur le fait d'aller parfois à l'inverse de ce qui est la norme dans le cadre familial et de l'impact que cela peut avoir sur la relation des professionnel·le·x·s avec les parents et également des jeunes avec leurs parents. Cette réflexion touche également aux limites du rôle des travailleur·euse·x·s sociales.

« Ella : On parle de l'éducation sexuelle comme étant un droit, il se trouve que parfois c'est aussi un peu, bizarrement se mettre en porte à faux par rapport à des, à des parents. [...] Parce que en fait, je savais que j'allais les mettre dans une position ultra inconfortable vis-à-vis de leurs parents et de, des choses qui étaient qui leur étaient proposées dans leur entourage, c'est-à-dire rien ou alors exactement le contraire de ce que je leur proposais. [...] C'est une chose, parler de sexualité à qui et comment et pourquoi ? Et qu'est-ce que ça a comme conséquence ? Vis à vis de leur entourage familial ? »

D'autres professionnel·le·x·s abordent la notion de différence culturelle ou religieuse en lien avec l'appréhension de l'existence de l'éducation sexuelle en Suisse et en lien avec les pratiques sexuelles.

Iels parlent de la perception que pourraient avoir certaines familles de l'existence de sujets en lien avec la sexualité dans les lieux où sont accueillis leurs enfants. Et également de la perception que les jeunes ont de la sexualité en fonction, entre autres, de leur religion et de leur culture. Certain·e·x·s jeunes auraient une relation très libérée à la sexualité quand d'autres seraient très fermés.

Céline : et puis on accueille des enfants issus de pleins de cultures différentes. Et puis je pense que le, la sexualité dans plein de familles, c'est tabou. Il y a des personnes qui ont des religions où c'est très voilà, il y a des aspects très, des fois très fermé hein, par rapport à la sexualité. Et puis je pense que pour ces familles c'est

¹⁰ Cette thématique sera abordée plus loin dans l'analyse des résultats.

compliqué de, de, d'accepter que en Suisse il y a des cours d'éducation sexuelle, que ben voilà que, que cette thématique peut être abordée. Donc faut aussi travailler avec cet aspect-là. »

« Serge : pis après concrètement dans le quartier heu ben j'ai quand même deux, deux salles deux ambiances où y a, y a ben des pratiques, c'est très libéré, c'est voilà on sort, on se protège, on se protège pas peu importe pis y a un peu dans, j'les appels les imams deux point zéro où c'est abstinence heu c'est pas bien, faut juste faire heu faut juste faire heu, heu du sexe pour se reproduire, pas avant le mariage, et cetera. »

Ces témoignages dépeignent une réflexion sur le rôle des animateur·ice·x·s, sur l'impact des travailleur·euse·x·s sociaux·ale·x·s dans l'éducation des jeunes et sur la place que peut prendre la culture et la religion dans les réflexions sur l'éducation sexuelle. Ils mettent également en avant un questionnement sur la manière de composer avec des identités multiples en valorisant les expériences et les points de vue de chacun·e·x tout en faisant respecter le cadre éthique et légal en Suisse.

Cependant, ces réflexions montrent également une forte racisation de la part des professionnel·le·x·s vis-à-vis des personnes ayant une certaine religion ou appartenant à certains pays et/ou régions. Cette représentation des professionnel·le·x·s est problématique à de multiple égard, notamment car cela risque d'amener à une essentialisation de certains comportements.

Nous retrouvons des idées qui perdurent aujourd'hui, comme le fait que la frustration sexuelle résultant des tabous de la culture musulmane favoriserait une hypersexualité propice à la délinquance et à la criminalité des hommes (Shepard, 2017), ou que la religion islamique porte des valeurs patriarcales incompatibles avec une société française qui reposerait sur l'égalité entre les sexes (Hamel, 2014). (Fonte & Lelaurain, 2020, p. 44)

Ces extraits sont des exemples très parlants des biais dans lesquels les travailleur·euse·x·s sociales risquent de tomber. Les processus de racialisation ou de culturalisation sont également moteur de préjugés et de racisme de la part des professionnel·le·x·s et des jeunes.

Les interprétations focalisées sur les comportements culturels produisent des catégories de pensée dont les effets sur les modes de prise en charge posent un certain nombre de problèmes puisqu'elles isolent les publics ciblés dans des modes de représentations particuliers, ce qui rejoint la logique raciste de la distinction. (Guélamine, 2006, p. 66)

Le culturalisme pourrait amener à une différence de traitement dans l'accompagnement d'un jeune en fonction de sa religion, de sa couleur de peau ou d'un potentiel pays d'origine.

L'éducation sexuelle est donc bien présente sur le terrain de toutes les travailleuse·x·s sociales interrogé·e·x·s, mais c'est un sujet qui n'est pas toujours facile à aborder que ce soit par manque d'outils ou par manque de sentiment de légitimité entre autres dû au manque de prescrit à ce sujet

Le cadre professionnel

Cette thématique fait référence au cadre professionnel. Il englobe le cahier des charges, le travail prescrit, les institutions et la formation. Ces éléments ont été abordés tout au long des entretiens et sous différents aspects.

Cahier des charges et travail prescrit

Il me paraît important de commencer par le cahier des charges des professionnel·le·x. Pour rappel, la majorité des personnes interviewées travaillent à la FASE et deux au Service de la Jeunesse de la ville de Genève (SEJ). A la FASE il faut distinguer le cahier des charge des animateur·ice·x·s et celui des TSHM. Effectivement, celui des animateur·ice·x·s est défini dans la convention collective de travail (CCT) tandis que les TSHM sont eux soumis au référentiel opérationnel des TSHM de la FASE. Cette différence est due au fait que les animateur·ice·x·s sont employé·e·x·s au sein d'associations dans les différents centres tandis que les TSHM sont engagé·e·x·s directement par la FASE.

Dans le référentiel opérationnel des TSHM de la FASE (2023) il y a différentes listes d'objectifs que doit chercher à atteindre un·e·x TSHM. Parmi ceux-ci, certains me semblent pertinents à souligner ici :

Pour la présence de rue :

- Assurer une présence accessible aux populations concernées et une fonction de prévention dans les lieux et les espaces publics
- Être à l'écoute des personnes qui rencontrent des difficultés
- Soutenir, orienter et accompagner les jeunes en difficulté

Pour l'accompagnement individuel :

- Apporter une écoute attentive et une considération positive
- Développer les compétences personnelles
- Accompagner les jeunes vers l'autonomie
- Apporter une aide concrète, de premier recours aux problématiques rencontrées

Pour l'accompagnement de groupe :

- Permettre aux jeunes de trouver une place valorisante

- Développer des valeurs de solidarité
- Travailler la socialisation et la citoyenneté (p.13-14)

Concernant les animateur·ice·x·s en maison de quartier, j'ai relevé ici les éléments les plus pertinents concernant ma recherche :

Dans la Charte Cantonale des centres de loisir (1993) :

- Comme cité dans le contexte, l'action éducative
- Contribuer à l'intégration des diverses populations, reconnaissant ainsi le droit à la différence ; pour tendre à l'équité, ils cherchent à donner des chances égales à chacun
- Améliorer la qualité de vie (p.5-6)

Dans la CCT de la FASE (2020)

L'animation socioculturelle (ASC) a pour but de permettre le développement et la valorisation des compétences et ressources, individuelles et collectives plutôt que d'éduquer en comblant des manques et/ou des déficits. Son rôle consiste essentiellement à concevoir, susciter, accompagner (coorganiser) des actions socioéducatives, associatives et socioculturelles. Ceci dans un objectif général de prévention suscitant la participation citoyenne, les liens sociaux, l'émancipation individuelle et collective des populations, en vue d'une meilleure cohésion sociale. (FASe, 2020, p. 50)

Une des missions citée dans la CCT est d'« Exercer sur le terrain une fonction pédagogique et une action adaptée envers la personne et le groupe. »(FASe, 2020, p. 51)

Concernant la ville de Genève, pour les TSHM qui sont mandatés par le service de la jeunesse (SEJ¹¹), le document Travail social hors murs points de repère (2014) liste les missions suivantes :

- L'amélioration du cadre et de la qualité de vie des jeunes entre 15-25 ans
- La prévention des risques de ruptures (scolaire, familiale ou sociale) ainsi que des mécanismes d'exclusion et d'auto-exclusion
- Le soutien individuel aux jeunes les plus vulnérables
- Renforcer leurs compétences, en les soutenant dans leur émancipation et en mettant en valeur leurs réalisations
- D'entourer les plus vulnérables en étant présent, disponible et accessible sur leur lieu de vie (p.7)

Au regard de ces différents objectifs et missions mises en place par les institutions, il est intéressant de voir que l'on peut en interpréter beaucoup sous l'angle de l'éducation sexuelle, notamment en se référant aux droits sexuels. Dans plusieurs documents cités ci-dessus, on

¹¹ Le service de la jeunesse a pour mission de mettre en œuvre des projets avec, par et pour les jeunes en collaboration avec divers partenaires.

retrouve une notion d'accompagnement vers l'autonomie que l'on retrouve également dans l'article 5 des droits sexuels. Pour atteindre cet objectif il faut impérativement favoriser l'accès à l'information et les animateur·ice·x·s ainsi que les TSHM sont bien placés pour la transmettre aux jeunes. On retrouve également dans différents documents la notion d'éducation qui est également présente dans l'article 8 des droits sexuels. Le dernier élément important qui ressort est en lien avec l'article 2 des droits sexuels « Le droit à la participation pour tous, sans distinction de sexe, de sexualité ou de genre » qui peut être mis en relation avec les missions d'écoute, de soutien, d'accueil et d'intégration. Ces éléments montrent que lorsqu'on regarde les missions et objectifs des différentes institutions sous l'angle des droits sexuels, l'éducation sexuelle informelle devrait faire partie intégrante du travail des animateur·ice·x·s. Mais si l'on n'adopte pas ce point de vue, il est également possible de ne pas voir qu'elle peut avoir sa place sur le terrain.

« Céline : on a dans, dans, dans la charte de la FASE comme quoi on a un rôle à jouer en terme de prévention, mais bien évidemment c'est pas écrit toutes les préventions que. Moi je l'ai toujours inclus dedans en termes bah voilà, prévention comme prévention au niveau des consommations, des réseaux, des écrans, des machins, et cetera. Pour moi la sexualité elle fait partie quoi. »

Pour les professionnel·le·x·s rencontré·e·x·s, le fait de détailler plus précisément les missions, notamment sur la question de l'éducation et de l'autonomie permettrait aux professionnel·le·x·s de se sentir plus légitime d'aborder des sujets comme la sexualité.

« Sandra : Ça lève le tabou, ça fait reconnaître que, en fait, c'est autant un sujet que le logement, que les assurances sociales, et cetera, donc ça fait autant partie de la vie des jeunes que tous les autres aspects. »

Pour elle, la sexualité est autant présente dans la vie des jeunes que d'autres aspects tels que la formation, le travail, l'argent, le logement etc. Mais qu'il semble souvent plus facile d'aborder ces derniers car ils sont souvent officialisés par des partenariats existants ou par des interventions mises en place depuis plusieurs années comme la boîte à boulot¹². Cette différence de traitement entre les différents sujets peut s'expliquer en partie par le fait que

¹² Propose des missions de travail temporaire ne nécessitant pas de qualification pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 15 à 25 ans

l'éducation sexuelle formelle n'étant déjà pas acceptée par toute la population, il peut être difficile de rendre plus officielle l'éducation sexuelle informelle dans le travail social.

Le manque de précision conduit à une analyse toute personnelle des missions des animateur·ice·x·s. Certain·e·x·s vont considérer l'éducation sexuelle comme partie intégrante de la prévention quand d'autre incluront uniquement la question des la prévention grossesse et des MST/IST. Le manque de clarté risque d'amener un déséquilibre dans le traitement des demandes des jeunes ainsi que dans les actions mises en place par les différentes maisons de quartier. Cela pourra également amener des désaccords au sein d'une équipe.

Ces éléments montrent l'importance d'un cadre professionnel et d'un travail prescrit adaptés aux réalités du terrain afin de permettre, non seulement aux professionnel·le·x·s de se sentir soutenus par leur institution, mais également pour légitimer, auprès du public les actions menées par les travailleur·euse·x·s sociale. Selon LeDuc (2018), l'importance d'adapter le travail prescrit aux réalités de terrain se trouve dans le fait de faire concorder ce qui est planifié avec les aléas et contraintes imprévues auxquels les travailleur·euse·x·s font face.

Cette adaptation est primordiale pour éviter des écarts trop importants entre le prescrit et le réel, qui peuvent engendrer stress, fatigue ou inefficacité chez les travailleurs.

Le rôle des institutions (FASe et le Service de la Jeunesse)

La FASe et le Service de la Jeunesse mettent à disposition des professionnel·le·x·s de terrain différents supports formatifs et également un soutien concernant certaines situations.

A la FASe il existe une personne qui a la charge de gérer les situations critiques. Plusieurs personnes interrogé·e·x·s ont dû faire appel à elle.

« Céline : oui alors en effet ouais y a eu une situation. Bah voilà qui qui a quand même été une situation importante ou on a dû quand même appeler (la personne responsable des situations complexes) de la FASe. »

Cette personne est engagée par la FASe pour gérer les situations urgentes. Selon la CCT de la FASe, elle est chargée

D'apporter un soutien aux équipes et/ou collaborateur·trices se retrouvant en difficulté dans le cadre des prestations et activités proposées aux publics, dans leurs relations avec les usager·ères ou dans leur dynamique d'équipe.

Et de contribuer à la prise en charge des situations individuelles de collaborateur·trices confronté·es à une difficulté psycho-sociale impactant leur capacité au travail. (FASe, 2020, p. 84)

En ce sens elle doit « veiller à disposer de suffisamment d'intervenant·es compétent·es de différents domaines pour faire face aux demandes individuelles et collectives et assurer un lien institutionnel avec eux. » (FASe, 2020, p. 84)

Concernant le travail en Ville de Genève, un professionnel explique qu'il a accès des supervisions proposées par l'institution. Il a également accès à un service de psychologues d'urgence qu'il peut voir trois fois pour une situation donnée.

« Serge : heum ben moi n'étant pas à la FASe, suivant la situation, je suis en droit de demander une supervision sur une situation précise. Si la situation précise est, est, devient, devient un traumatisme en fonction de ce que j'ai pu vivre, faut pas que ça soit leur tour. J'ai, j'ai accès aussi à, à, à la psychologie d'urgence, heu aux psychologues d'urgence qui vont intervenir entre deux et 3 fois grand Max. Je les ai fait intervenir qu'une seule fois de, dans, dans ma carrière, donc ça va. »

Il explique également que bien que n'ayant eu besoin de faire appel à leur service qu'une seule fois, le fait de savoir qu'ils sont à disposition permet de prendre en charge chaque situation avec moins d'appréhension.

Pour Céline, la FASe a un rôle important à jouer dans le domaine de la prévention et de la santé sexuelle. Elle l'explique :

« Céline : Mais je pense que la FASe, elle a vraiment un rôle à jouer par rapport à la prévention et la promotion de la santé sexuelle, parce que on est les personnes sur le terrain et on a accès aux jeunes, on a un lien de confiance. »

Elle explique également que lorsqu'elle a débuté son CAS en santé sexuelle elle avait soumis son projet à la FASe afin d'obtenir un soutien financier ainsi que les heures allouées chaque année à la formation.

Céline : j'leur ai demandé un soutien par rapport à cette formation en leur faisant toute une présentation de qu'est-ce que ça pourrait amener à la fondation d'avoir une personne formée avec un DAS en santé. Ils ont pas souhaité. [...] Pourtant je leur ai vraiment présenté des projets concrets d'intervention [...] alors le financement un tout petit bout. Mais par contre aucune heure, aucune heure allouée, même les 10 h. Non les 10 jours de formation qu'on a, le comité a fait recours [...] pour au moins que je puisse avoir ces 12, 10 jours de formation par année, ils ont pas accepté. Donc toutes

les personnes à qui j'en ai parlé étaient très choquées de se dire qu'une fondation comme, comme la FASE, sur des questions qui tellement enfin je veux dire hyper actuelle, puis on s'occupe de jeunes, jeunes adultes. Enfin comment ils peuvent ne pas rentrer en matière et dire mais waouh, c'est chouette. Il y a une personne qui est en train de se former et qui a envie de pouvoir allouer du temps pour ses collègues pour pouvoir mettre en place bah, des, des, des, des, des moyens, des projets concrets d'intervention. Non ! »

Elle explique avoir été surprise de la non-entrée en matière de la FASE car elle pense pouvoir être un atout pour la mission d'éducation de la FASE. Ce dernier élément est questionnant car dans la CCT, il est stipulé que

Par perfectionnement professionnel, il faut entendre tous cours, séminaires, stages, que suit l'employé·e pour réaliser son cahier des charges, maintenir, actualiser et accroître ses connaissances, et développer les méthodes liées à l'évolution de son travail [...] et que le personnel bénéficie chaque année, sans déduction de salaire, au pro rata de son taux d'activité : - de cinq jours durant la première année, pour effectuer des cours et stages devant s'inscrire dans des domaines utiles à la fonction ; - de dix jours dès la deuxième année pour effectuer des cours, séminaires et stages. (FASe, 2020, p. 19)

En ce sens, le fait que la FASE ait refusé de prendre en charge tout ou partie de la formation peut questionner et il serait intéressant, dans une volonté d'approfondissement du sujet de questionner l'institution sur les éléments qui ont motivé son choix.

Il est cependant important de garder en tête qu'il s'agit là d'une expérience individuelle qui ne représente pas la manière générale dont la FASE prend en charge les demande de formation de manière générale.

Formations

Pour continuer sur la thématique de la formation, nous avons abordé, lors des entretiens, la question de la formation en travail social donnée par la Hets. Pour Céline qui a fait sa formation avant que l'école ne devienne la Hets, cette thématique n'était, dans son souvenir pas abordée du tout.

« Céline : Ça, ça a été les débuts justement de, de, de mes réflexions je dirais et puis nous on a pas, quand j'ai fait ma formation en 2002. L'HES on n'avait pas du tout accès à des cours sur des enfin sur des sur des apports théoriques autour de la

question des genres, autour de de combats féministes et de l'égalité. Enfin vraiment rien. Les travailleurs / travailleuses du sexe non plus. Enfin c'est voilà, pas, pas évoqué, ça n'existait quoi. »

Lorsqu'ensuite elle apprend que l'éducation sexuelle n'est toujours pas abordée, du moins pas dans les cours généraux, comme nous avons pu le voir dans le contexte de la recherche, elle est très surprise.

« Céline : Ben je trouve triste que le plan de formation de la HES n'a pas ouvert un peu plus sur ces aspects-là, j'aurais pensé que le contraire, donc je suis surprise parce que je pense que c'est quand même un sujet que, qui est au cœur du débat actuel. »

Comme elle le nomme très justement ces thématiques sont, pour certaines, au cœur de débat actuel et il est questionnant que le programme de formation ne se soit pas adapté plus rapidement au changement de société. A la Hets Ge par exemple, il existe deux modules en option concernant les questions liées au genre, et un qui aborde certaine notion de sexualité "Genre, sexualités, sous le prisme de l'intersectionnalité. "

Pour deux autres professionnel-le-s, lorsque la question de savoir où iels ont acquis les outils en lien avec l'éducation sexuelle, toutes deux sont catégorique :

« Serge : En tout cas, pas dans les études. Rires

Sandra : ouais nan ça... rire. »

« Céline : Après, je pense que la formation de travailleur social, c'est vraiment moi, j'ai toujours vu un peu comme un grand trousseau avec plein de clefs, il existe, ça, ça, ça, ça, ça. Et puis selon où on se retrouve, c'est un peu à nous, à continuer puis à creuser. »

Plusieurs autres professionnel-le-x-s font le même constat. Certains pourtant expriment également le fait qu'il serait compliqué, lors de la formation en travail social d'approfondir tous les sujets auxquels pourraient être confronté-e-x-s les professionnel-le-x-s et qu'il pourrait être intéressant d'avoir à minima les ressources pour trouver les formations adéquates et les outils nécessaires.

La majorité des professionnel-le-x-s ont fait le même constat et il semble donc qu'ils ont travaillé, de leur côté, pour combler le manque d'outils à leur disposition. Certains expliquent s'être appuyés sur des livres, des réseaux sociaux, leurs collègues. Plusieurs d'entre eux nomment le manque de formations continues auxquelles iels pourraient avoir accès.

« Sandra : Ben moi je te rejoins sur le fait que, en tant que professionnelle, pour l'instant j'ai l'impression que ça part plus d'initiatives personnelles de se former sur le sujet. Si t'as pas envie de faire un CAS ou plus qui prend du temps, de l'argent et qui est enfin au niveau des formations dans les équipes c'est un peu chacun son tour, on peut pas faire tout ça en même temps. Puis du coup peut être les moments où t'as envie de te former, ben tu peux pas passer à l'acte tout de suite parce que il y a des raisons externes. Mais du coup, c'est de pouvoir saisir les élans de motivation des professionnels et de pouvoir le faire de manière, comment dire plus accessible que des Cas ou des certificats comme ça. »

Elle exprime le manque de réactivité des équipes ou des institutions mais également le manque de temps à disposition des professionnel·le·x·s pour approfondir une thématique précise.

Pour les professionnel·le·x·s interrogé·e·x·s la plupart n'ont pas fait de formation sur cette thématique, même les professionnel·le·x·s menant une action spécifique en lien avec la prévention ou l'éducation sexuelle.

« Madi : On n'a pas été jusqu'à faire à ma connaissance hein, dans notre équipe, une formation à ce niveau-là. »

Certains professionnel·le·x·s ont entendu parler de Regards Croisés¹³ sur différentes thématiques et notamment les questions de genre ou de violences sexuelles.

« Jean : ouais et un focus un peu comme ça. Je sais qu'il y a un petit peu de, voilà des regards croisés, des choses un peu comme ça, des tables rondes. Mais sinon je pense hein, que je, moi ou des collègues on aurait été plus enclins. Ouais, disposer à faire ça. »

Il exprime le fait que lui et ses collègues auraient été intéressé·e·x·s par une formation sur les questions d'éducation sexuelle. Le motif de son intérêt est l'amélioration de l'accompagnement qu'ils pourraient fournir aux jeunes.

¹³ Ce sont des évènements où une question est abordée à travers le partage d'expériences et de recherche de professionnel·le·x·s, institutions, chercheur·euse·x·s, scientifiques etc.

« Jean : Mais je pense qu'effectivement si je parlais pour moi, en tout cas s'il y avait une forme de formation autour de ça qui, qui, qui me permettrait d'avoir davantage de, d'outils, de notions pour pouvoir justement être en meilleure capacité de, d'accompagner en tout cas les jeunes. C'est quelque chose qui en tout cas moi à titre personnel, ouais me, m'intéresserait. »

Ces interventions montrent l'intérêt que portent les professionnel·le·x·s aux formations en lien avec l'éducation sexuelle. Iels semblent être peu informé·e·x·s sur les formations existantes. Nous pouvons donc nous questionner sur l'accessibilité de l'information et également sur l'implication des professionnel·le·x· dans cette recherche d'approfondissement. Nous pouvons à nouveau faire un lien avec le travail prescrit car il est possible que si l'éducation sexuelle en avait fait partie, les professionnel·le·x·s auraient plus facilement cherché à se former sur le sujet.

Concernant plus spécifiquement le Cas et le DAS en santé sexuelle, la professionnelle ayant suivi cette formation exprime qu'elle n'est pas donnée à tout le monde, que les sujets abordés sont parfois intenses et qu'il faut, à son avis, être déjà à l'aise avec le sujet.

« Céline : Après je pense qu'on est quand même sur ouais, c'est, c'est quand même particulier hein cette, cette formation en santé sexuelle. Je pense qu'il faut déjà être très à l'aise avec le sujet. Je sais pas si tout le monde est à l'aise avec ce sujet, vraiment. Et je pense que certaines personnes, voilà, elles sont confrontées à ça malgré elles. Et puis de manière très empruntée, elles vont essayer de de relayer très rapidement. Bon, au final, tant mieux. Je préfère que la personne relaie plutôt qu'elle fasse de la M. Mais, mais je pense que c'est vraiment une formation bah qui est très spécifique et puis où, où faut, faut être OK avec ça quoi oser en parler, mettre les vrais mots là-dessus et puis, et puis. Après, il y a aussi toute une part qui est où c'est pas forcément toujours très gai. C'est quand même un sujet qui est très sensible. Et c'est vrai que ce que je constate dans la formation, c'est qu'il y a beaucoup de personnes du des soins, des sage-femmes, des infirmières, infirmiers et aussi des psychologues. Et, et y a pas énormément de travailleurs sociaux la, moi j'ai déjà fait le CAS, en santé sexuelle et puis il y avait très peu de de travailleurs sociaux et là maintenant, j'ai rejoint le groupe du DAS pour finir cette formation. Et en effet, là par contre, y en a déjà un petit peu plus que. »

Il est intéressant de constater que la fréquentation de cette formation reflète une réalité déjà constatée lors de ma recherche de documentation. Les professionnel·le·x·s de la santé semblent plus enclins ou plus soutenu par leurs institutions pour suivre cette formation. Cela

peut démontrer que la dimension sexuelle est plus ancrée dans le monde médical que dans le travail social. Le fait que Céline ait suivi le CAS et le DAS en différé (pas l'un à la suite de l'autre) et qu'elle ait constaté une plus forte présence de travailleur·euse·x·s sociales lors du DAS (deuxième partie) montre également une évolution, ces dernières années, dans l'intérêt que portent les travailleur·euse·x·s sociales aux questions liées à la sexualité.

La pratique professionnelle

La pratique professionnelle englobe, dans ce travail, tous les éléments liés au travail réel, au travail de terrain, aux usages des professionnel·le·x·s, au rôle et à la posture professionnelle, aux interventions existantes, aux outils disponibles, au travail en équipe et au travail en réseau.

Rôles et postures

A la différence des missions ou des objectifs, le rôle des professionnel·le·x·s peut être subjectif, s'il est souvent décrit dans les chartes d'institution, il part également du constat des professionnel·le·x·s sur le terrain. Dans le cadre du texte Les fondamentaux de l'animation socioculturelle. Un regard de professionnels·elles (2013), les auteur·ice·x·s (des animateur·ice·x·s) mettent en évidence le fait que dans les centres de loisirs à Genève, les formes d'actions sont basées sur les missions et objectifs établis dans la Charte Cantonale éditée en 1993. Iels mettent en évidence l'évolution des enjeux de société depuis et la nécessité d'adapter les axes de travail en fonction des enjeux actuels permettant de favoriser la cohésion sociale. Iels mettent en avant l'importance de proposer :

- Des accueils permettant l'expression et le partage des besoins, par l'écoute et l'intégration des personnes dans le tissu social du quartier.
- Un dialogue renforçant les capacités d'autonomie, favorisant la reconnaissance individuelle des personnes, la stimulation de leur émancipation et le soutien à leurs initiatives.
- La mobilisation des processus collectifs pour agir sur le quotidien, en agissant sur l'espace local, en particulier le quartier où se jouent les liens communautaires et l'exercice de la citoyenneté. (P.3)

Bien que ne s'éloignant pas des missions et objectifs énoncés dans la charte de 1993, les professionnel·le·x·s ont clarifié et précisé certains points afin de les adapter aux réalités actuelles de terrain. Ce texte, co-écrit en 2013 met en avant la nécessité de maintenir une veille professionnelle afin d'être à même de s'adapter à l'évolution de la société dans laquelle s'inscrit le travail de terrain.

Lorsque l'on interroge les professionnel·le·x·s leurs rôles sont très clairs à leurs yeux. Ils estiment avoir un rôle important comme personnes ressources, notamment lié au fait qu'ils sont très proche des jeunes et dans un cadre moins formel que d'autres professionnel·le·x·s.

« Serge : Si je peux compléter, si, on, on reste quand même des personnes ressources pour des quartiers, pour des jeunes et on va briser des barrières et on va être accessible comparé à une infirmière scolaire qui, je dis infirmière ou infirmier scolaire, qui va, qui représente l'État, qui représente quelque chose de très carré. [...] Mais c'est ce côté proche et qu'on est dans la rue et qu'on n'est pas un lieu de d'accueil, hein. Je pense qu'on, ça nous permet d'avoir accès à plus de jeunes de manière informelle. »

Certains soulignent également l'importance du rôle cadrant de la fonction d'animateur·ice·x·s :

« Antoine : Mais j'ai l'impression que des fois, on doit jongler entre ce rôle-là justement de l'éducation sexuelle, et un rôle, en fait, cadrant aussi, surtout dans peut-être des fois dans un environnement collectif, des fois, quand il y a une, enfin un tirage de cheveux, une main au cul. »

Notamment dans une fonction de sensibilisation et de respect de la loi. Il est intéressant de faire le lien entre ce rôle et la mission de favoriser l'exercice de la citoyenneté. Effectivement, pour pouvoir exercer sa citoyenneté, il est primordial de connaître ses droits, le contexte dans lequel on évolue et également ses devoirs, tel que le respect de la loi. Cette intervention révèle également une certaine ambiguïté qui existe parfois entre le fait d'écouter et d'accueillir tous les jeunes dans leur entièreté et la notion de respect du cadre. C'est un exercice de souplesse que toutes les professionnel·le·x·s doivent faire au quotidien.

« Madi : Il y a des normes sociales, mais j'espère que dans les lieux, on les accueille, on doit leur dire qu'elles existent mais on doit leur dire qu'il peut y avoir autre chose que ça à partir du moment où pour moi ça, ça respecte l'autre, on respecte la loi et, et, et voilà. »

Entre faire prendre conscience des normes sociales existantes, être à l'écoute, maintenir un lien de confiance et sensibiliser sur les discriminations, certain·e·x·s professionnel·le·x·s expriment l'importance que cet enjeu a à leurs yeux :

« Serge : Je me, je me bats beaucoup et j'essaie vraiment de ne pas laisser des propos homophobes sans passés pour le relou de service. Mais c'est, c'est hyper important. »

Iels expriment également le fait que cet exercice de souplesse peut être épuisant mais qu'il est, pour elleux, un des fondamentaux de l'accompagnement.

« Serge : le plus compliqué pour moi, c'est, c'est de d'être utile à, sur le moment, de pouvoir accueillir l'émotion, de pouvoir accueillir, de, de pouvoir avoir la réponse la plus adéquate. Je trouve que ça demande une énergie heu hallucinante vraiment. »

Il est important ici de nommer le fait que, pour pouvoir mener une action éducative sur des thématiques en lien avec l'éducation sexuelle tels que l'homophobie ou la transphobie mais aussi le consentement, il est important d'être formé·e·x·s et suffisamment outillé·e·x·s afin de ne pas commettre de dégâts ce qui devrait pousser les institutions à rendre accessibles ces outils.

La posture professionnelle, quant à elle, est un élément qui est revenu fréquemment lors des entretiens. Elle est un élément central de la pratique professionnelle et est en constante construction.

« Une posture est la manifestation (physique ou symbolique) d'un état mental. Façonnée par nos croyances et orientée par nos intentions, elle exerce une influence directrice et dynamique sur nos actions en leur donnant sens et justification. »(Lameul, 2008, p. 89)

Dans la notion de posture professionnelle, les travailleur·euse·x·s sociales interrogé·e·x·s parle de différents points importants. L'élément qui revient le plus souvent est la posture d'écoute et d'accueil qui doit permettre aux jeunes de se sentir en confiance d'exprimer tout ce qu'ils souhaitent.

« Titiano : Donc c'est une posture en fait, c'est une posture de laisser le débat en tout cas se faire. En, sans heu

Madi : de l'accompagner, de lui permettre

Titiano : sans poser de vérités

Madi : Sauf si vraiment, si je mets des blocages c'est irrespectueux total ou un truc qui est interdit par la loi, là je me dois en tant que professionnel de dire : “ attends ces

actes-là, dont t'es en train de me parler et tu regardes tu livres, mais néanmoins sache que c'est interdit par la loi. »

Être dans une posture d'écoute implique également d'être dans le non-jugement, de ne pas surréagir à certains propos et de permettre que chacun·e·x trouve l'espace de s'exprimer.

« Madi : Mais il y a quelque chose autour de là où, je fais de plus en plus et y a encore du taf, de pas surréagir d'entrée, de pas me dire que le sujet qui est abordé est le premier sujet, faire en sorte que chacun ait une place, de pouvoir s'exprimer s'il le souhaite. »

C'est également essayer de comprendre ce qui peut se cacher derrière certaines interventions, certaines remarques, certains comportements et ne pas s'arrêter sur la première impression.

« Madi : Essaye Madi le plus possible d'accueillir, de te dire que ce qui est demandé d'entrée, il est pas question de morale pour moi, de le blâmer quoi.

Emilio : de condamner quoi !

Madi : Même si moi ça peut me questionner. {inaudible} Mais d'accueillir cette résonance-là. »

Comme explicité plus haut les professionnel·le·x·s ont non seulement un rôle à jouer par le biais d'actions pédagogique mais également dans une dimension d'exemplarité. Si les jeunes voient les professionnel·le·x·s être mal à l'aise lorsque certaines thématiques sont abordées, ils risquent d'assimiler cette réaction au fait que le sujet serait "anormal" et n'oseraient plus l'aborder ou jugeraient le·a·jeune qui l'a fait.

Le dernier élément qui ressort et qui semble faire consensus, c'est d'être conscient de la position avec laquelle nous interagissons, de se rappeler qu'au moment de l'échange on est un·e·x professionnel·le·x· et pas uniquement un individu. Il faut donc se décentrer afin que l'égo n'intervienne pas.

« Antoine : c'est bah réussir à mettre de côté son ego, effectivement, ça c'est essentiel, et puis ses considérations, son éthique personnelle. Se référer à la loi, oui, mais des fois y a une espèce d'entre deux aussi parce que on n'est pas représentant de la loi non plus à 100%. Enfin, il y a, on agit entre 2 je pense tout le temps dans notre travail. »

C'est également être conscient de notre éthique personnelle, de notre vécu pour situer d'où l'on parle. C'est également situer d'où l'autre parle sans tomber à nouveau dans la racisation, l'essentialisation ou le mépris de classe.

Pour les professionnel·le·x·s interrogé·e·x·s il est important d'être conscient·e·x·s de nos valeurs personnelles, des valeurs de l'institution ainsi que de celles des jeunes afin de pouvoir les accompagner au mieux. Cela demande également d'être conscient de nos propres points de tensions, de nos sensibilités afin d'identifier quels sujets vont pouvoir nous heurter plus rapidement et ne pas se laisser submerger.

Le rôle et la posture jouent un rôle primordial dans la capacité d'accompagnement des professionnel·le·x·s et il est important de pouvoir poser un regard critique dessus. Pour se faire, certaines équipes utiliseront les réunions d'équipe ou la supervision comme moyen d'analyse de sa pratique.

Équipe

Le rôle de l'équipe sur le terrain est multiple, elle va permettre un soutien collectif des professionnel·le·x·s, une analyse de la pratique, un regard global sur l'action des individus. L'équipe peut également être un moteur de formation et un espace de debriefing avant l'étape de la supervision.

Pour certain·e·x·s professionnel·le·x·s le rôle de l'équipe dans l'aspect debriefing n'est pas évident. Cela se fait soit dans le cadre d'un projet précis :

« Serge : Nous, on en discute faiblement en équipe, mais principalement autour du projet de prévention par les pairs. »

Ou alors dans l'informel, en dehors des réunions d'équipe, en s'appuyant sur un·e·x collègue ou plusieurs avec qui on a des affinités.

« Antoine : C'est délicat. Je pense qu'il y a beaucoup de choses qui sont pas débriefées en équipe. »

Titiano : Je pense que c'est un peu des fois, ouais il y a quand même malgré tout des liens entre collègues qui sont plus faciles que d'autres. Euh, pour reprendre l'exemple du camp, nous on est dans le travail. Voilà, c'est un peu un binôme donc c'est débattu clairement. Donc on en parle vraiment librement. »

Mise à part lors des points de transmissions concernant le suivi des jeunes accompagné·e·x·s, aucun·e·x professionnel·le·x·s n'a d'expérience d'espace de debriefing formel dans le cadre des réunions d'équipe. Pour elleux, cela e passe plutôt lors des supervisions.

« Sandra : Et sinon, on a tendance à débriefer pas mal en informel, en équipe, pas forcément en coloc, ou ce genre de trucs. Après, on, nous on a un colloque jeune où on parle spécifiquement des situations des jeunes où on, on le, le, le, le squelette un peu, c'est du style on fait 3 à 5 minutes par jeune pour donner des infos, des infos très pragmatiques et des situations qui demandent un poil plus de réflexion ont fait, on passe 30 minutes sur une situation qu'on annonce au début. C'est aussi des endroits où on peut discuter de ça. Et puis sinon, de manière plus formelle, dans les dans les supervisions, c'est des choses qu'ont été amenées plusieurs fois. »

Les supervisions semblent donc être le seul espace formel où aborder les situations délicates, les questionnements sur sa pratique etc. Il est important de noter ici que pas toutes les équipe ont accès facilement à des supervisions et qu'il faut parfois s'y prendre à plusieurs reprises avant que l'institution en mette en place. Pourtant,

Qu'elles grincent ou qu'elles soient bien huilées, les pratiques sociales ne vont pas sans mettre à mal les praticiens. Les relations avec les usagers, les collègues, la direction, les partenaires, les politiques, qui reposent sur la dynamique de la rencontre, exigent un effort constant des professionnels qui ne peut être maintenu en tension qu'au prix d'un travail permanent d'« entretien » de l'outil de travail, c'est-à-dire la personne elle-même. Chacun vient dans les métiers du social avec son histoire, ses émotions, sa façon d'être, ses cénesthésies, ses représentations, ses convictions politiques, religieuses, esthétiques, son savoir-vivre ou pas... Comme on dit, « dans ces métiers, l'outil de travail, c'est soi-même ! » Ce travail d'« entretien », seule la pratique de supervision (dite parfois « analyse de la pratique ») le permet à partir de la reprise et de l'élaboration dans l'après-coup des situations vécues.(Rouzel, 2010, p. 63)

Un aspect intéressant qui a été abordé par un professionnel est le concept du temps de parole où les professionnel·le·x·s peuvent amener une thématique, un sujet dont iel ressent le besoin de parler et iels peuvent faire intervenir des personnes qualifiées dans ce domaine.

« Serge : Alors nous en équipe, on a, on a 2 temps de travail en commun, on a le colloque où c'est pas trop le sujet, c'est plutôt information, information de la direction, information sur le projet. Puis on a un autre temps de travail en commun qui s'appelle

le temps de parole là on peut lancer des thématiques là on est sur heu carte blanche, vraiment un ou une TSHM met en avant une thématique veut partager ça. On peut faire intervenir des gens. Le prochain un peu intéressant, c'est sur les outils pour pouvoir discuter sur, sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle. »

Le fait de pouvoir faire intervenir des personnes extérieures est très intéressant car il permet un regard neutre et externe sur des situations vécues. Cela permet également de concrétiser le fait que les travailleur·euse·x·s sociales n'ont pas toutes les cordes à leurs arcs et que certaines personnes sont plus qualifiées pour aborder certaines thématiques. Cela permet également de consolider le travail en réseau et de mettre en avant les compétences des différentes parties.

Interventions / moyens d'action / outils

Un des éléments centraux des entretiens a été la concrétisation, sur le terrain de l'éducation sexuelle informelle. Cet élément a été abordé par le biais de partage d'expériences d'interventions concrètes, de réflexion sur les moyens d'actions ainsi que sur les outils à disposition des professionnel·le·x·s.

Concernant les interventions concrètes, trois professionnels travaillent officiellement sur les questions d'éducation sexuelle par le biais de la prévention par les pairs.

« Madi : Nous, on va permettre à des jeunes puisque on a un groupe de jeunes chaque année, sauf quand il y a un noyau qui, qui fait une 2e année et qu'on appelle "Lâche pas ton pote" et qui interviennent auprès de leurs pairs pour parler d'addiction, pour parler de sexualité, pour parler un peu même de violences, de violence donc dans les couples qui sont heu formés pas au planning mais ils ont quand même des petits bouts de formation à ce niveau-là. Et par exemple les Black Box¹⁴ pour pouvoir obtenir des Black Box auprès de la Fegpa¹⁵, il faut avoir une formation initiale avec tout ce que ça implique. Parce que l'idée c'est qu'à travers ce que tu donnes il y a un message qui puisse être livré. Donc à ce niveau-là, oui, mais avec des groupes spécifiques. »

Cette intervention est mise en place en plusieurs déclinaisons par plusieurs équipes de TSHM sur le canton de Genève. "Lâche pas ton pote" à Chêne-Bourg, "Pense à ton soss" en ville de Genève et "Intermezzo" à Carouge. Ces interventions consistent en de la prévention par les

¹⁴ Les Black Box sont des boîtes contenant des préservatifs et du lubrifiant avec un message de prévention affiché sur la boîte, voir annexe n°3

¹⁵ Organisme de prévention sur l'alcool et le cannabis

pairs, par le biais de tournée dans les quartiers sur la période estivale. L'objectif est de faire de la prévention sur la consommation d'alcool et de drogue, sur la propreté des espaces publics, sur la santé sexuelle notamment en distribuant des Black Box et sur l'importance de l'hydratation. Les jeunes effectuent des tournées en petit groupes et distribuent des cendrier, sacs poubelles, Black Box, bouteilles d'eau et essayent d'entamer la discussion sur ces sujets.

« Jean : Dans le même cadre que, que Madi aussi quand j'étais sur Carouge effectivement on avait une action de prévention. Et donc il y avait ce travail de prévention, de réduction des risques. Et effectivement avec du, pardon, du matériel qu'on avait à disposition, du matériel pédagogique hein, ça peut être voilà des, des, des moyens de contraception, des petits questionnaires, des choses un peu comme ça. »

Ces interventions permettent également de visibiliser une thématique et une action dans la rue et favorise l'accessibilité de l'information pour les jeunes. Comme démontré par les prises de parole de ces professionnels, le fait d'avoir une action spécifique en lien avec la sensibilisation et la prévention permet aux équipes d'avoir certains outils à disposition également lorsqu'ils sont hors de ces interventions.

« Serge : Nous, on fait de la prève dans le cadre de la prévention par les pairs. Donc on a des groupes depuis plusieurs années qui sont formés à, à la, à l'utilisation des Black Box par le biais de Carrefour, Carrefour addiction. Et euh, ce que moi, ce que j'aime bien dans ce côté informel, c'est l'outil du préservatif par exemple, où c'est vraiment un prétexte à la discussion. »

Ces interventions permettent également aux professionnel·le·x·s d'avoir à leur disposition du matériel comme les black box, des préservatifs, des quizz (proposés notamment par Carrefour Addiction¹⁶) qui leur permettent d'ouvrir la discussion sur certaines thématiques.

Une équipe a même été plus loin et a profité d'avoir du matériel à disposition et un bon lien avec les jeunes pour proposer une intervention dans des cycles d'orientation.

¹⁶ Une Faïtière qui regroupe la FEGPA (prévention alcool et cannabis), le CIPRET (prévention tabac) et RNVP (prévention jeux de hasard et jeux d'argent)

« Madi : Et des équipes comme les nôtres, on a la chance d'avoir ce matériel à disposition parce qu'on fait ça toute l'année. Donc c'est vrai qu'on a aussi, on est confronté, mais on intervient dans les écoles, tous les jeudis du mois. Maintenant ça va être les vendredis. Tous les vendredis entre midi et deux, on intervient dans 4 écoles où il est question de ça. »

Ces interventions sont pertinentes car elles permettent non seulement de répondre à une partie des missions des institutions sur les questions d'autonomie et d'éducation, mais également car elles répondent aux besoins des jeunes concernant leurs droits sexuels, notamment l'article 3, 7 et 8.

Il est intéressant de noter que seuls des TSHM ont mis sur pied des interventions spécifiques à la prévention en santé sexuelle et il serait pertinent de se poser la question : qu'est ce qui fait que seul des équipes TSHM ont mis en place ce genre de projet et pas des animateur·ice·x·s ? notamment en comparant les cahiers des charges ainsi que les buts et missions.

Cependant toutes les équipes TSHM n'ont pas monté de projet d'intervention. Comme l'explique Sandra,

« Sandra : Bah moi je le rejoins au niveau des discussions, soit en individuel soit en groupe au-delà de ça. Euh. J'ai l'impression qu'en tout cas dans mon lieu de travail, il y a peu de, de, d'actions qui sont faites avec cette intention derrière je sais qu'ils ont des stocks de Black Box là, mais que par exemple j'ai l'impression qu'elles sont toutes périmées parce que ils ont fait une fois de la prève et puis que après en fait c'était pas, ils ont pas continué. Du coup, on a le matériel mais on ne fait pas forcément des actions en lien avec ça, en tout cas sur mon le travail. »

Malgré le fait que l'équipe ait eu à sa disposition du matériel de prévention, les professionnel·le·x·s ne s'en sont pas saisi sur le long terme et aucune action de longue durée n'a été mise en place. Cet élément me semble important à mettre en lien avec le flou concernant les missions des TSHM ainsi que leur mandat.

Concernant ces interventions, il est important à mes yeux de noter qu'elles sont principalement axées sur de la prévention et la réduction des risques. Elles sont presque exclusivement portées sur les questions de santé sexuelle et de violences sexistes et sexuelle et s'attardent peu sur les aspects plus positifs de l'éducation sexuelle.

Concernant les outils à disposition des professionnel·le·x·s, il est important de différencier les outils matériels comme les Black box ou les quizz des outils théoriques. La plupart des professionnel·le·x·s avaient des exemples concrets d'outils matériels qu'ils utilisent. Tels que les préservatifs, des quizz, des livres etc.

« Madi : Donc il y a l'idée de la pharmacie dedans bah on sort le préservatif comme on sort le pansement et tout le reste. Il y a, mais on ne va pas le dire, y a préservatif, donc on est toujours dans cette question de ce qu'on induit ou pas. »

« Madi : Et il y a des quiz et il y a un quiz sur la sexualité, donc il a fallu construire et coconstruire ce quiz. »

« Sandrine : Ouais alors nous, au niveau outil, on, on a beaucoup en fait des, des livres, mais des, des choses vraiment bien faites là. J'ai en tête notamment 1 livre d'Isabelle Filliozat. »

« Céline. : Mais il y a plein de petites choses très, très simples hein, qu'on peut mettre en place pour essayer de, de donner des, des outils aux jeunes. Tu vois typiquement de mettre des numéros des, des différentes structures que tu vas avoir à Genève qui sont vraiment importantes. »

Les professionnel·le·x·s ont chacun·e·x un certain nombre d'outils matériel pour aborder l'éducation sexuelle. Cependant si chacun·e peut en citer un ou deux, iels semble ne pas avoir de base commune d'outils et se reposent donc sur leurs connaissances personnelles. Cet aspect pourrait mener à un mauvais traitement d'un sujet par les biais d'outils non adaptés ou ne répondant pas à la dimension holistique de l'éducation sexuelle. Cela pourrait également conduire à la propagation d'outils discriminants que les professionnel·le·x·s n'auraient pas repéré. Il pourrait être intéressant de récapituler, dans un fascicule, les outils disponibles pour les professionnel·le·x·s du travail social afin qu'ils puissent s'en saisir plus facilement.

« Madi : Parce que très clairement, on n'est pas assez outillés.

Tous : hochement de tête »

Concernant les outils théoriques, notamment sur des questions spécifiques comme l'identité de genre ou les pratiques sexuelle, la majorité des professionnel·le·x·s disent ne pas être

assez outillés. Le manque d'outil sur certaines questions peut conduire à différentes formes de discriminations. Comme vu dans le texte de Dayer (2013) sur le rôle des professionnel·le·x·s concernant les représentations.

Réseau et réorientation

Le travail en réseau fait partie intégrante du travail des animateur·ice·x·s et des TSHM. Il est primordial pour mener un accompagnement cohérent des jeunes, que ce soit dans le cadre d'accompagnements individuels ou collectifs. Le travail en réseau permet de collaborer avec toutes les personnes et/ou institutions faisant partie du système d'un·e·x jeune. Il permet également aux professionnel·le·x·s de s'appuyer sur les ressources déjà existantes et sur les savoirs complémentaires d'associations ou d'institutions. Une bonne connaissance du réseau et du tissu associatifs et institutionnel genevois permet de réorienter les jeunes de manière efficace. Effectivement, il est important de reconnaître qu'en tant que professionnel·le·x·s du travail social, nous n'avons pas une maîtrise parfaite de toutes les thématiques auxquelles les jeunes peuvent être confronté·e·x·s.

« Titiano : On peut partir sur une base, on peut avoir un discours, on peut avoir un début mais bien orienté aussi, ça devient intéressant aussi pour justement, ben être aussi conscient. Bah c'est comme l'exemple je sais pas, des CV, des lettres de motivation des fois bon voilà, on peut faire avec les jeunes mais on est pas tous vraiment experts en CV, des fois on peut donner des faux conseils ou voilà, c'est pas toujours dire, ouais, nous on, voilà, on sait, on sait intervenir et cetera, mais aussi des fois dire : "bon voilà là moi je peux te donner un bout, mais c'est vrai que c'est pas complet saches le et puis moi j'ai des collègues du réseau qui savent vraiment bien parler. Est-ce que ça te dit on fait une rencontre ? " ou des choses comme ça. Savoir aussi bien rediriger c'est super important. »

« Sandra : Et puis de trouver des professionnels qui sont adéquats, vis-à-vis des situations et des jeunes. »

Il est important en tant que professionnel·le·x d'être conscient·e·x·s de ses compétences mais également de ses limites afin de ne pas prodiguer de faux conseils.

Plusieurs professionnel·le·x·s interrogé·e·x·s ont témoigné avoir collaborer avec le réseau, notamment pour la prise en charge de situations urgentes liées à des violences sexuelles.

Si les travailleur·euse·x·s sociales parlent du travail en réseau pour des situation précises avec les jeunes, iels sont également plusieurs à avoir utilisé le réseau pour approfondir, en équipe, une thématique, pour se former sur une thématique spécifique.

« Madi : Pour des sujets bien, bien connus avec des communautés qui sont, bon je, tout ce qui était trans, identité de genre. Moi j'étais à la rue complet, mais quand je dis j'étais à la rue, je pense que je suis j'ai, j'ai fait du mal à des, à des jeunes par mes propos et le fait d'aller vers, c'est, c'est totem qui est vers les Pâquis ?

Sandrine + Juliette : Le refuge,

Madi : Le refuge ! on a fait une formation deux samedi. Ma collègue vient avec moi. Pis a ouais, au fait, comment on accompagne, comment on peut concilier, on accompagne des parents dans cette transition ? Comment ça c'est pas heu. Alors y avait un petit coût mais heu pour l'équipe, c'est, c'est pas. Et nous après on revenait avec la doc, on faisait des retours à l'équipe. C'est à dire qu'on se donne ces moyens-là. »

« Serge : Parce qu'on l'a fait, on l'a fait sur 3 volets. On a fait venir des intervenants extérieurs. Le 2e était hyper intéressant, c'est qu'on a fait venir le Refuge. Enfin, on est allé au Refuge plutôt pour pouvoir discuter de et avoir des définitions communes. »

Plusieurs professionnel·le·x·s ont dit avoir fait appel au Refuge pour se former sur la question de l'identité de genre et l'orientation sexuelle. Il est intéressant de noter que dans le cas ci-dessus, un professionnel s'est rendu compte de son manque de connaissance sur le sujet, a réussi à le nommer et à prendre conscience de l'impact que cela pouvait avoir sur son accompagnement puis a fait les démarches, avec son équipe afin de combler ce manque. Un deuxième professionnel dit avoir fait appel au Refuge.

Ce qui est intéressant dans les deux cas, c'est que la collaboration s'est faite entre travailleur·euse·x·s sociales. Les TSHM se sont référé·e·x·s à des professionnel·le·x·s ayant une forme de spécialisation dans le domaine afin de réfléchir à leur pratique et de faire évoluer leur posture.

Le travail en réseau permet donc, outre la réorientation des jeunes et la prise en compte du système global d'un jeune, une formation inter professionnel·le·x·s qui permet d'apprendre et de s'appuyer sur des ressources déjà existantes dans le réseau genevois.

Clôture de l'analyse

L'analyse des données d'entretiens a permis de montrer que l'éducation sexuelle est présente sur le terrain de toutes les professionnel·le·x·s interrogé·e·x·s. Elle est présente sous différentes formes aussi bien dans le collectif qu'en individuel et aborde une multitude de thématiques dont les plus récurrentes semblent être le consentement, les questions liées à l'homophobie et la transphobie, les pratiques sexuelles et les violences sexistes et sexuelles. Les enjeux qui semblent le plus en tension sur le terrain sont en lien avec la question de la légitimité et du tabou. Les professionnel·le·x·s craignent qu'on puisse leur reprocher leurs actions, notamment les parents des jeunes accompagné·e·x·s. Les professionnel·le·x·s semblent y être confronté·e·x·s de manière égale quel que soit leur genre. L'analyse démontre que les TSHM ont mis en place plus d'actions spécifiques en lien avec l'éducation sexuelle que les animateur·ice·x·s bien que leur cahier des charges ne soit pas plus précis sur cette question. Plusieurs professionnel·le·x·s regrettent que ce rôle ne soit pas explicité clairement dans leur cahier des charges car cela permettrait de légitimer leurs actions aussi bien aux yeux du public que des institutions et ils se sentiraient plus à l'aise d'aborder le sujet. Ils pensent que cela permettrait également de faciliter l'accès à des formations dans le domaine. Concernant les outils qu'ils ont à disposition, la plupart des professionnel·le·x·s en ont à leur disposition tel que des brochures, des livres, des jeux et les Black Box. Mais ils n'en utilisent souvent qu'un ou deux sur leur terrain. Ils regrettent qu'il n'existe pas un répertoire des différents outils existant dans ce domaine, ce qui leur permettrait de mieux répondre aux besoins des jeunes. Concernant les actions spécifiques existantes, plusieurs équipes TSHM ont mis en place, ces dernières années des actions visant à la prévention sur les questions de consommation et de santé sexuelle. Les animateur·ice·x·s interrogé·e·x·s n'ont, pour leur part, pas mis en place de moyens d'actions en lien direct avec l'éducation sexuelle.

Liens avec le travail social

Ce travail de recherche a permis de mettre en avant la fréquence à laquelle les animateur·ice·x·s et les TSHM sont confronté·e·x·s à des questions relatives à l'éducation sexuelle informelle. Les résultats montrent que le sujet est souvent abordé par les jeunes ou par les professionnel·le·x·s, que ce soit dans le cadre de prévention ou de discussions en collectif et en individuel. Cette observation permet de mettre en avant l'existence de cette thématique sur différents terrains. Les résultats de ce travail permettent de questionner le rôle des travailleur·euse·x·s sociales en termes d'éducation et de pédagogie et de mettre en lumière des éléments de leur cahier des charges qui semblent être sujets à interprétation. Ce travail permet également de poser un regard sur la pratique de terrain et de la mettre en parallèle du travail prescrit, du cahier des charge et de la formation des professionnel·le·x·s.

Les différents constats de ce travail sont intéressants pour les professionnel·le·x·s ainsi que pour les institutions et les organismes de formation. Effectivement, cela permet aux professionnel·le·x·s de s'inspirer des pratiques existantes sur d'autre terrains. Cela leur permet également de voir qu'ils ne sont pas les seuls à pratiquer de l'éducation sexuelle informelle sur leurs lieux de travail, ce qui permet de se sentir plus légitime de le faire. Pour les institutions, ce travail permet de mettre en lumière des vécus de terrains et d'offrir la possibilité de mieux accompagner les travailleur·euse·x·s sociales dans ce domaine, notamment en favorisant l'accès à la formation ainsi que la mise à disposition d'outils et de moyens pour mettre en place des actions spécifiques en lien avec l'éducation sexuelle. Concernant les organismes de formation, le fait de mettre en lumière que les professionnel·le·x·s trouvent qu'ils manquent d'outils théorique peut leur permettre de réfléchir aux différentes formations proposées ainsi qu'à l'accessibilité de ces dernières, notamment dans le cadre de la formation de base en travail social à la Hets.

Ce travail permet donc à tous les partenaires sociaux de se saisir des enjeux en lien avec l'éducation sexuelle informelle auprès des jeunes et de faire un premier pas dans la réflexion pour répondre aux mieux aux besoins de jeunes et des professionnel·le·x·s.

Ce travail met également en avant une dimension plus large du travail social. Il questionne le rôle des travailleur·euse·x·s sociales de manière plus globale sur l'accompagnement d'autrui et ce que cela implique. Effectivement, accompagner l'autre dans son développement implique un certain nombre de responsabilités qu'il est important de reconnaître. Cela demande également d'être conscient des enjeux en tension à tous moments. Par exemple concernant le rapport à l'intimité, aussi bien celle des personnes accompagnées que celle des professionnel·le·x·s. Ce travail montre que sur le terrain les travailleur·euse·x·s sociales sont

souvent amené·e·x·s à être au cœur de l'intimité des jeunes et que cela les renvoie forcément à la leur et au rapport qu'ils ont avec leur intimité. Cela les confronte donc à leurs limites, à leurs triggers et demande aux professionnel·le·x·s de bien se connaître. Ces enjeux s'appliquent aussi bien à la thématique de l'éducation sexuelle qu'à d'autres. Ce travail met en avant l'importance de savoir reconnaître quels sujets vont être engageant pour les travailleur·euse·x·s sociales et de réfléchir aux outils pour gérer cela au mieux, notamment en s'appuyant sur le collectif et le réseau.

Apprentissages & limites

Posture de chercheuse

Ce travail de bachelor m'a permis d'apprendre quantité de choses. Premièrement, il m'a permis de m'essayer à la posture de chercheuse. Cet élément est très important pour moi car il me paraît important de questionner ladite posture notamment dans une volonté de non-oppression et de favoriser des dynamiques inclusives lors de ma recherche. J'ai donc pu travailler différent aspect de la posture de chercheuse notamment dans la tenue des entretiens. Un élément qui est autant une limite qu'un apprentissage, que je n'avais pas pris en compte et qui me semble maintenant primordial est la régulation des prises de parole. Je n'avais pas réfléchi en amont à un système permettant à toutes de prendre la parole de manière égale et dans le cadre de l'entretien de groupe, certaines personnes ont très peu pris la parole. Durant l'entretien je n'ai pas su réguler cela et je me questionne maintenant sur l'impact que cela a pu avoir sur les données récoltées. Au regard de l'analyse des données, il semble que les personnes ayant le plus pris la parole sont celles qui avaient le plus travaillé la question de l'éducation sexuelle sur leur terrain respectif. Cependant il est difficile de savoir si les personnes ayant moins témoigné l'ont fait par sentiment d'illégitimité dû au manque d'expérience ou à cause des dynamiques des entretiens. A l'avenir je serais plus attentive à cela et préparerait mieux les entretiens.

Réflexions sur le métier de travailleur·euse·x sociale

Ce travail de bachelor m'a également permis de renforcer certains apprentissages sur le métier de travailleur·euse·x sociale. Effectivement, je me suis toujours questionnée sur les rôles que l'on se doit d'avoir en tant que professionnel·le·x et sur la différence entre le travail prescrit et le travail réel. Notamment en lien avec notre rôle en termes d'éducation lorsque l'on travaille en animation, mais également sur la limite entre développement du pouvoir d'agir des publics accueillis et le prosélytisme lorsque l'on travaille sur les droits citoyens tels que les votations. Ce TB m'a permis d'approfondir ces réflexions et de les transposer à une thématique spécifique. Cela m'a également permis de confirmer mon intérêt pour la thématique de l'éducation sexuelle dans le travail social ce qui m'encourage à poursuivre l'idée d'une future formation dans le domaine.

Les jeunes

Une des limites de ce TB est le fait que je n'aie pas pu rencontrer des jeunes. Comme expliqué plus haut, c'était un aspect très important pour moi et je n'ai malheureusement pas réussi à le

mettre en place. Cela conduit au fait qu'il ne m'a pas été possible de mettre en perspective le point de vue des professionnel·le·x·s avec celui des jeunes, ce qui limite la réflexion globale sur la thématique de ma recherche.

Questions manquantes

La dernière limite que j'ai pu souligner durant l'analyse des entretiens est le manque de questions durant ceux-ci. Effectivement, au fur et à mesure de l'analyse, j'ai plusieurs fois senti que j'aurais pu creuser un peu plus loin en posant d'autres questions de relance. Je pense donc que j'aurais pu prendre plus de temps pour préparer mes grilles d'entretiens afin d'avoir un panel de questions plus complètes qui m'aurait permis d'approfondir certains points.

Ouvertures

Pistes d'actions

A la lumière de tous les éléments récoltés durant ma recherche il ressort que les professionnel·le·x·s ne se sentent pas assez outillé·e·x·s pour répondre de manière complète à toutes les demandes des jeunes concernant l'éducation sexuelle. Après réflexion et analyse des entretiens, trois pistes d'action me paraissent intéressantes. La première serait l'ouverture d'une discussion entre les professionnel·le·x·s, les partenaires sociaux et les institutions pour discuter de la thématique de l'éducation sexuelle sur le terrain et envisager une clarification du cahier des charges des professionnel·le·x·s.

La deuxième serait la création d'un répertoire listant toutes les ressources à disposition sur le canton de Genève (association, institutions spécialisées, livres, jeux, documentation, réseaux sociaux etc.)

La troisième serait une meilleure visibilité des formations continues, tables rondes etc. qui abordent le sujet et une facilitation d'accès de ces dernières.

Par ailleurs, et ça me permet de faire le lien avec les thématiques à explorer, il serait, pour moi, important de consulter les jeunes sur leurs besoins et envies réelles.

Thématiques à explorer

Concernant les thématiques à explorer, la première est sans aucun doute les besoins et envies des jeunes. Je pense qu'il serait pertinent afin d'approfondir le sujet de questionner les jeunes sur ce qu'ils attendent de la part des travailleur·euse·x·s sociales en matière d'éducation sexuelle afin de pouvoir mettre en parallèle les différents points de vue. Il serait également intéressant de s'adresser aux institutions pour questionner la manière dont elles perçoivent l'existence de l'éducation sexuelle informelle sur le terrain.

Le deuxième élément qu'il me paraît important d'approfondir est l'impact de la religion et de la culture sur l'approche de la sexualité et également de réfléchir aux phénomènes de racisation en lien avec cette question. Effectivement comme constater dans l'analyse des entretiens, plusieurs professionnel·le·x·s mettent en avant les enjeux culturels et religieux dans l'éducation sexuelle. Cependant, il est important de faire attention aux biais et préjugés que la société véhicule et de ne pas tomber trop rapidement dans le culturalisme. Pour ce faire il est important de mettre en avant l'importance d'une posture non discriminante sur le terrain et de travailler la question du lien entre culture, religion et sexualité.

Conclusion

Ce travail de recherche c'est déroulé en plusieurs étapes. La première a consisté en une recherche documentaire afin de constituer le cadre théorique du travail ainsi que repérer l'état des savoir sur le sujet. Le cadre théorique a permis de poser les définitions des termes utilisés durant le reste de la recherche et de mettre en place le contexte de cette recherche. Il aborde les notions de droits sexuels, de sexualité, d'éducation sexuelle. Il aborde également le cahier des charges des professionnel·le·x·s ainsi que l'historique de l'éducation sexuelle en Suisse romande. L'état des savoirs montre que plusieurs travaux existent sur la thématique de l'éducation sexuelle mais que la majorité d'entre eux ne sont pas en français. Concernant les ouvrages en français, ils sont plus souvent en lien avec le domaine de la santé ou avec des foyers. Cela permet de montrer que cette thématique, dans l'animation, est encore peu présente et peu étudiée.

La deuxième étape de ce travail a été une recherche par le biais d'entretiens collectifs et individuels. J'ai interrogé 10 professionnel·le·x·s par deux entretiens collectifs et un entretien individuel. Les participant·e·x·s à ma recherche ont été rencontrés par le biais d'un évènement regroupant des TSHM et des animateur·ice·x·s de Genève ainsi que par le biais de contact personnel. Les professionnel·le·x·s sont des TSHM ou des animateur·ice·x·s en maison de quartier ainsi qu'une animatrice ayant fait un CAS et un DAS en santé sexuelle. Pour mener à bien les entretiens, une grille d'entretien a été construite en se basant sur un entretien exploratoire ainsi que sur la recherche documentaire effectuée en amont. Ce travail a donné la parole aux professionnel·le·x·s du travail social exerçant auprès des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la libre adhésion. Afin de préparer l'analyse au mieux, les entretiens ont été enregistrés et filmés afin de pouvoir observer également le langage non-verbal.

La troisième étape de ce travail a été l'analyse et la mise en discussion des données récoltées lors des entretiens en les mettant en lien avec le contexte et le cadre théorique du travail. Pour ce faire, les entretiens ont été retranscrits et visionnés afin de prendre en compte certains éléments non-verbaux. Après la retranscription, des tableaux d'analyse m'ont permis de faire ressortir les thématiques les plus présentes lors des différents entretiens et de comparer les différents témoignages. Ils m'ont également permis de faire une sélection des citations les plus pertinentes pour ma recherche.

La discussion des résultats a permis de mettre en avant différents axes de réflexion. Le premier est la perception que les professionnel·le·x·s ont de l'éducation sexuelle. Le deuxième est la récurrence du sujet sur le terrain de professionnel·le·x·s ainsi que les thématiques

abordées. Le troisième aborde les enjeux de l'éducation sexuelle informelle sur leurs terrains, le quatrième est le cadre professionnel et le dernier axe est sur la pratique professionnelle.

Le premier axe montre que les professionnel·le·x·s perçoivent l'éducation sexuelle comme quelque chose de très scolaire et qui aborde principalement l'aspect préventif en lien avec les IST et MST ainsi que sur la contraception. Le deuxième montre cependant que bien qu'ils lient cela à un cadre scolaire, toutes font état de l'existence d'une forme d'éducation sexuelle sur leur terrain. L'analyse des données montre que plusieurs thématiques ressortent fréquemment tel que le consentement, les violences sexistes et sexuelles, les discriminations liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle, la prévention des IST et des MST ainsi que l'impact de la culture et de la religion sur la sexualité. Cet axe montre également que le sujet est abordé parfois par les jeunes et parfois par les professionnel·le·x·s eux-mêmes par exemple lorsqu'ils assistent à certaines interactions entre les jeunes ou lorsqu'un·e·x professionnel·le·x souhaite aborder une thématique spécifique. Il montre également que le sujet est abordé aussi bien en collectif qu'en individuel et que les TSHM semblent plus à l'aise avec la thématique. Le troisième axe aborde la notion de tabou et les enjeux qui entourent l'éducation sexuelle. Plusieurs professionnel·le·x·s font part de leur malaise ou de leur sentiment d'illégitimité à aborder la question notamment par peur de la réaction des parents. Un autre élément qui ressort est lié à la perception qu'on les professionnel·le·x·s des différences culturelles et religieuses. Le quatrième axe montre que les prescriptions institutionnelles en matière d'éducation sexuelle restent souvent floues ou inexistantes alors que le travail réel montre l'existence de ces aspects dans le travail de terrain. Il met en évidence l'impact que peut avoir le travail prescrit sur la pratique. Pour finir, le cinquième axe met en avant la pratique professionnelle en démontrant que plusieurs professionnel·le·x·s ont mis en place des actions spécifiques en lien avec l'éducation sexuelle, qu'ils ont quelques outils pour en discuter mais qu'ils ne les connaissent pas tous et disent souvent avoir l'impression de manquer de supports et de formations dans le domaine.

Plus globalement, l'analyse des données montre que le sujet est abordé par toutes les professionnel·le·x·s et que ce n'est pas uniquement contraint et subit, ils semblent tous vouloir continuer à faire exister ce sujet dans leurs pratiques et souhaiteraient pouvoir se munir des outils adéquats pour le faire, dans une vision holistique de l'éducation sexuelle comme conseillé par la déclaration des droits sexuels de l'IPPF (2008). L'analyse montre également l'importance du travail en réseau afin de pouvoir s'appuyer sur les compétences de chacun·e·x, notamment en travaillant en collaboration avec des associations ou institutions spécialisées dans certains domaines.

Liste de références

- Amayene Tsala, P. (2018). Les tabous dans la publicité : A la recherche d'une définition conventionnelle du tabou. *Revue CREMA*, 6, 96-117.
<https://revues.imist.ma/index.php/CREMA/article/view/22673/12097>
- Artane & Santé sexuelle Suisse. (2014). *Cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse Romande*. <https://www.educationsexuelle-ecole.ch/ck/ckfinder/userfiles/files/Cadre%20de%20reference%20romands.pdf>
- Chamberland, L., & Lebreton, C. (2012). Réflexions autour de la notion d'homophobie : Succès politique, malaises conceptuels et application empirique. *Nouvelles Questions Féministes*, 31, 27-43.
<https://doi.org/10.3917/nqf.311.0027>.
- Charmillot, M., Foldhazi, À., Jacot-Descombes, C. (2021). *Droits humains et éducation sexuelle : Contexte, perceptions et pratiques*. Éditions ies.
- Cholodenko, L. A. (2023). *Le consentement dans la prévention des violences sexuelles et la promotion de la santé sexuelle : Un outil pertinent ?* [DAS en santé sexuelle, Haute école de travail social de Genève]. https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/DAS_SS_21-23_Travail_diplome_Lorraine_Astier_Cholodenko.pdf
- Confédération Suisse, Commission fédérale pour la santé sexuelle (CFSS). (2015, mai). *Santé sexuelle, une définition pour la Suisse*. <https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/sante-sexuelle-definition-suisse.pdf>
- Conseil Fédéral. (2018). *Education sexuelle : Bases scientifiques et professionnelles confirmée*.
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-69862.html>
- Conseil fédéral. (2018). *Examen de base de l'éducation sexuelle*.
- Daye, C. (2013). De la cour à la classe. *Recherches et éducations*, 8, 130-155.
<https://journals.openedition.org/rechercheseducations/1568#quotation>
- Les fondamentaux de l'animation socioculturelle un regard de professionnels-elles*. (2013). https://federanim.ch/wp-content/uploads/ressources/Chartes%20et%20texte%20de%20référence/2014_les_fondamentaux_regard_de_professionnels_genevois.pdf
- El Idrissi, S. (2023). Racisation, racialisation : Émergences, résistances et appropriation. *Passerelle*, 24.
https://www.ritimo.org/IMG/pdf/passerelle24_decoloniser.pdf
- FASe. (1993). *Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontre, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventure du Canton de Genève*.
- FASe. (2020). *Convention collective de travail*. https://fase.ch/wp-content/uploads/2024/01/FASE_CCT_MAJ01-2024.pdf

- FASe. (2023). *Le travail social hors mur à la FASe*. https://fase.ch/wp-content/uploads/2024/10/FASe_Referentiel-TSHM_2023.pdf
- FASe réseau cohésion. (2016). *Le travail social hors murs à la FASe*. http://transitmeyrin.ch/wp-content/uploads/2018/07/FASe_Référentiel_TSHM_révisé_2016.pdf
- Fivel-Demoret, S. (2024). *Travail social et santé sexuelle : Comment les professionnel·le·s interviennent-iels auprès d'un public adolescent en Suisse romande lorsqu'émerge la question de la sexualité ?* [Travail de master]. Haute école de travail social de Fribourg.
- Fondation pour l'animation socio-culturelle. (2024). *L'animation socioculturelle*. FASe. <https://fase.ch/animation-socioculturelle/introduction/>
- Fonte, D., & Lelaurain, S. (2020). La figure du "jeune de banlieue" dans la construction sociale du harcèlement de rue : Racialisation d'une violence sexiste. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 125-128, 39-61. <https://shs.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2020-1-page-39?lang=fr>
- Gloor, N. (2022). L'intimité en foyer : Un enjeu de l'action sociale. *REISO, revue d'information sociale*. <https://www.reiso.org/articles/themes/pratiques/8980-l-intimite-en-foyer-un-enjeu-de-l-action-sociale>
- Guélamine, F. (2006). *Le travail social face au racisme, Contribution à la lutte contre les discriminations*. Presses Ehesp.
- Hets. (2021). *Manuel méthodologique Travail de Bachelor filière travail social PEC 20*.
- IPPF. (2006). *Le cadre de l'IPPF pour une éducation sexuelle intégrée*. https://www.evras.be/fileadmin/user_upload/3/ippf_framework_for_comprehensive_sexuality_education_french.pdf
- IPPF. (2008). *Déclaration des droits sexuels de l'IPPF*. https://www.ippf.org/sites/default/files/ippf_sexual_rights_declaration_french.pdf
- Lameul, G. (2008). Les effets de l'usage des technologies d'information et de communication en formation d'enseignants, sur la construction des postures professionnelles. *Savoirs*, 17, 71-94. <https://doi.org/10.3917/savo.017.0071>.
- LeDuc, S. (2018). Travail prescrit-travail réel ; du prédictible à l'imprévisible. *Progressistes : Science, Travail et Environnement*, 19, 42-43.
- Maulini, O. (2010). *Travail, travail prescrit, travail réel* (FORDIF). FORDIF. <https://access.archive-ouverte.unige.ch/access/metadata/fd44ae68-6953-46a6-9cea-49040689c7d7/download>
- Moser, H., Müller, E., Wettstein, H., & Willener, A. (2004). *L'animation socioculturelle* (IES). IES.
- Moulin, P. (2007). La construction de la sexualité chez les professionnels de santé et du travail social ou la normalisation des conduites profanes. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 4, 59-88. <https://doi.org/10.3917/nrp.004.0059>.

- Parisse, J., & Porte, E. (2022). Les démarches d'aller vers dans le travail social : Une mise en perspective. *Cahiers de l'action*, 59, 9-16.
- Pernet, A. (2022). *Une réforme des cours d'éducation sexuelle à Genève fait débat* [Émission radio]. rts.ch. <https://www.rts.ch/info/regions/geneve/12845744-une-reforme-des-cours-deducation-sexuelle-a-geneve-fait-debat.html>
- République et Canton de Genève. (2024). *Education à la vie affective et à la santé sexuelle*. <https://www.ge.ch/education-vie-affective-sante-sexuelle>
- Rouzel, J. (2010). La supervision d'équipe en travail social : Le retour! *Le Journal des psychologues*, 274, 63-65. <https://shs.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2010-1-page-63?lang=fr>
- Santé Sexuelle Suisse. (s. d.-a). *Attirances et sexualité*. Santé Sexuelle Suisse. <https://www.sante-sexuelle.ch/themes/attirances-et-sexualite>
- Santé Sexuelle Suisse. (s. d.-b). *Biologie et identité de genre*. <https://www.sante-sexuelle.ch/themes/caracteristiques-sexuelles-et-identite-de-genre>
- Santé Sexuelle Suisse. (2013). *Standards pour l'éducation sexuelle en Europe*. https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/Standards-OMS_fr.pdf
- Smaniotta, B., & Dudogon, M. (2011). Aborder la question de la sexualité. *Les Cahiers Dynamiques*, 50, 56-62. <https://shs.cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-2011-1-page-56?lang=fr>
- Ville de Genève. (2014). *Travail social hors murs point de repère 2014*. <https://www.geneve.ch/document/rapport-travail-social-murs-points-repere-2014>
- Ville de Genève. (2023). *Travail social hors murs I Ville de Genève—Site officiel*. <https://www.geneve.ch/autorites-administration/administration-municipale/departement-cohesion-sociale-solidarite/services-municipaux/service-jeunesse/travail-social-murs>
- Ville de Genève. (2024). *Lexique*. <https://evenements.geneve.ch/17mai-geneve/lexique.html>

Annexe 1 : Grille d'entretien

CE QUI M'INTERESSE chez les TS	COMMENT JE POSE LA QUESTION
La place de l'éducation sexuelle dans les mq et auprès de tshm (La manière dont l'éducation sexuelle devrait être abordée)	<ul style="list-style-type: none">- Qu'elle conception avez-vous de l'éducation sexuelle ?- Comment êtes-vous confronté·e·x·s à la thématique de la sexualité dans le cadre de votre travail ? par ex ?- Et au sein de vos structures ?- Quelle place prend l'éducation sexuelle dans votre pratique quotidienne ?- Comment les jeunes vous abordent-ils ?- Comment vous positionnez-vous par rapport à cela, notamment en lien avec votre cahier des charges- Quelle utilité/importance pensez-vous qu'il y ait à créer un espace pour parler de cela- Comment pensez-vous que l'éducation sexuelle doit-elle être abordée au sein de vos structures ?
Les réponses des professionnel·le·x·s à ces questions	<ul style="list-style-type: none">- Comment répondez-vous ou non aux demandes liées à la sexualité- Comment réagissez-vous lorsque vous n'avez pas la réponse à ces questions et/ou lorsque vous n'êtes pas à l'aise avec la thématique
Les outils existants	<ul style="list-style-type: none">- Quels outils avez-vous à votre disposition pour faire face à ces

<p>La manière dont le sujet est traité en équipe</p> <p>Divers</p>	<p>demandes ? (Avez-vous eu accès à des formation dans le domaine)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment abordez-vous cette thématique en équipe ? - Avez-vous d'autre chose à dire sur ce sujet - Comment votre formation impact-elle votre pratique - Quelle utilité trouveriez-vous à la mise en place de petite formation pour les anim
--	--

Annexe 2 : Grille d'analyse

Tableau d'analyse Global

Thèmes principaux	Sous-thèmes	Citation	Code
L'éducation sexuelle :			
Définition de l'ES			
	Contraception + MST/IST + LGBT + Grosses	1.A	
	Individuel/Collectif	1.B	
	définition	2.B	
	MST/IST + Orientation sexuelle & de genre	3.B	
	Définition	4.B	
	Contraception + MST/IST + École	1.C	
	Biologie + Santé + MST/IST + Contraception + délicat	4.C	
	Définition + Réseau	5.C	
	Définition+ Approche	6.C	
Place et considération de l'ES			
	Tabou	2.A	
	Tabou + Religion/Culture	5.A	
	Pairs	2.C	

	Tabou + Religion/Culture	3.C	
Avec les jeunes			
	Consentement + VSS	3.A	
	Homophobie/transphobie	4.A	
	Genre	6.A	
	Individuel/collectif + VSS + MST/IST + lien + consentement	5.B	
	Porno + Consentement + VSS	6.B	
	Homophobie/transphobie + Rôle	7.B	
	Religion/culture + Respect	8.B	
	Prévention+ parents	12.C	
	Approche	14.C	
	Approche + expérience + Relation + contraception + parents + Tutchy	15.C	
Enjeux			
	Parents + Rôle	18.A	
	Posture + Tabou	12.B	
	Approche + collectif/individuel	7.C	
	Collectif/individuel + Posture	8.C	
	Approche + expérience + Relation + contraception + parents + Tutchy	15.C	
	Tutchy + parents	17.C	
	Parents + Religion/Culture	30.C	

Cadre professionnel et professionnalités			
	FASe	7.A	
	FASe + Cahier des charges + formation	8.A	
	FASe + Cahier des charges + Rôle	9.A	
	FASe + Prévention + Rôle	10.A	
	FASe + Cahier des charges + Supervision / debriefing	14.B	
	Cahier des charges + Rôle + Approche	11.B	
	Rôle + Équipe + Supervision/Debriefing	10.B	
	Rôle + Tutchy	13.C	
	Rôle + Cahier des charges	28.C	
	Rôle + Posture + Religion/Culture	9.C	
	Rôle + Religion/Culture	11.C	
	Posture + Collectif/individuel	10.C + 13.C + 9.C	
	Posture	8.C	
	Équipe + FASe + rôle	16.A	
	Équipe + Rôle	17.A	
	Équipe + Supervisions / debriefing	18.B	
	Équipe + Outils + Orientation de genre et sexuelle	19.B	
	Équipe + Supervision/debriefing	26.C	
	Supervision/Debriefing + Équipe	13.B	

	Supervision/Débriefing	9.B	
	Formation + Tabou + Tutchy	11.A	
	Formation	15.B	
	Formation + Réseau + Initiative/moyens d'action + Outils + prévention	16.C	
	Formation + LGBTQIA +	20.C b	
	Formation + Outils	24.C	
	Formation + Réseau + LGBTQIA	27.C	
	Plan d'étude cadre	12.A	
	Plan d'étude cadre + Outils	13.A	
	Outils	14.A	
	Outils	15.A	
	Outils + VSS	16.B	
	Outils + Formation + PEC + Réseau	17.B	
	Outils + Prévention + Parents	17.C	
	Outils + Religion/Culture + homophobie/transphobie	21.C	
	Outils + Initiative/ Moyens d'action	20.C a	
	Outils + Formation + Cahier des charges	23.C	
	Outils	25.C	
	Intervention/moyens d'action	20.B + 16.B	
	Intervention/moyens d'action + Outils + Prévention	21.B	

	Initiative/Moyens d'action + outils + Prévention	19.C	
	Réorientation/Réseau	22.B + 19.B	
	Réorientation/Réseau	23.B	
	Réorientation/Réseau	29.C + 27. C + 23.C	

Annexe 3 : Black Box

